

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

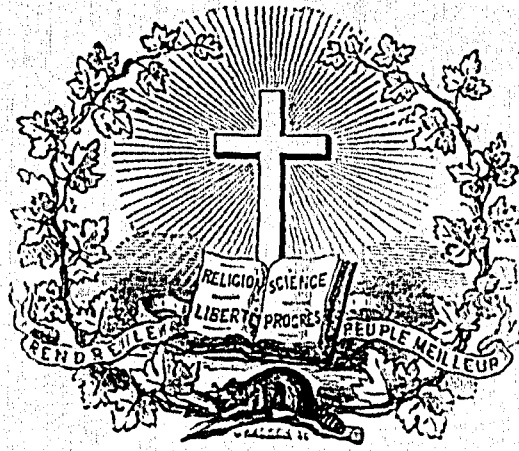
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XXI.

Québec, Province de Québec, Juillet 1877.

No. 7.

**SOMMAIRE.**—PARTIE OFFICIELLE : Fournitures d'école : 2e liste.— Collation de diplômes. PALMARE : Distribution des prix à l'école normale Laval. PARTIE NON-OFFICIELLE : Renseignements.— Exercices de fin d'année. TRIBUNE LIBRE : 6e conférence de M. Valiquet sur l'apiculture. PÉDAGOGIE : Conférence des instituteurs à l'école normale Laval. BULLETIN : Les bibliothèques américaines.—Devoirs d'écoliers américains.—Le livre des écoles américaines.—Le verre incassable.—Découverte de M. Boll.—Ouverture d'un canal entre la mer Noire et la mer Caspienne. ANNONCES.

## PARTIE OFFICIELLE



Département de l'Instruction Publique

Fournitures d'écoles

SECONDE LISTE DES ARTICLES

Composant le Dépôt de livres et autres fournitures d'école du Département de l'Instruction publique.

1. Livres de lecture graduée, par A. N. MONTPETIT :			
1er livre.....	la doz.	\$1.20	
2e ".....	"	1.80	
3e ".....	"	2.40	
4e ".....	"	4.00	
5e ".....	"	5.00	
2. Ardoises.....			
" ".....	"	1.20	
" ".....	"	1.40	
3. Crayons d'ardoises.....			
" ".....	"	0.12	
" ".....	"	0.05	
4. Petit Manuel d'Agriculture par LA RUE, cartonné.....			
" ".....	"	1.10	
5. Petit Catechisme.....			
" ".....	"	0.40	
7. Grand Catechisme.....			
" ".....	"	1.50	
" ".....	"	1.30	
" ".....	"	2.00	
" ".....	"	0.40	
8. Syllabaire des écoles.....			
" ".....	"	2.25	
" ".....	"	2.00	
" ".....	"	1.75	
10. Grammaire française de Lhomond, revue par N. LACASSE.....			
" ".....	"	1.00	
11. Exercices orthographiques en rapport avec cette grammaire.....			
" ".....	"	1.25	

12. Grammaire française élémentaire à l'usage des écoles chrétiennes.....	"	2.00
13. Exercices orthographiques en rapport avec cette grammaire.....	"	2.50
14. Abrégé de la grammaire de l'Académie, par BONNEAU.....	"	1.10
15. Abrégé des exercices mis en rapport avec cette grammaire.....	"	1.10
16. La grammaire de l'Académie par BONNEAU et LUCAS.....	"	2.50
17. Exercices français, par BONNEAU et LUCAS.....	"	2.50
" ".....	"	1.50
18. Traité élémentaire d'arithmétique, par L. H. BELLEROSE.....	"	2.50
19. Petit abrégé de géographie, par TOUSSAINT.....	"	1.40
" Idem traduit en anglais par une dame Ursuline.....	"	1.50
" Géographie moderne par TOUSSAINT.....	"	3.25
20. Histoire Sainte, par DRIOUX.....	"	2.25
" ".....	"	2.00
21. " Ancienne.....	"	3.00
22. " Ecclésiastique.....	"	2.25
23. " de France.....	"	3.00
24. " d'Angleterre.....	"	3.50
25. Teachers' Manual for Freehand Drawing in primary schools, by WALTER SMITH.....		0.75
27. American drawing cards (2 sets).....		0.30
28. Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Waller Smith.....		0.60
29. Le même Manuel, aux instituteurs.....		0.25
30. Cartes-modèles à l'usage des élèves, en rapport avec ce Manuel ; les 2 séries, comprenant 34 dessins.....		
		0.25
31. Tenue des livres, par N. LACASSE.....	la doz.	5.50
32. Traité d'analyse grammaticale, par N. LACASSE.....	"	2.75
33. Traité d'arithmétique, par BOUTILLIER.....	"	3.00
34. Dictionnaire classique de BÉNARD.....	"	7.50
35. Nouvelle méthode de lecture, par JUREAU.....	"	1.50
36. A New History of Canada by DR. MILES.....		6.00
37. A School History of Canada, by DR. MILES.....		3.00
38. The Child's History of Canada, by DR. MILES.....		3.00
39. Histoire du Canada pour les enfants, par DR. MILES, traduito par L. DEVISME.....		2.00
40. Richardson's Arithmetic.....	"	2.00
41. Commercial arithmetic by the Brothers of the Christian Schools.....		
42. Lovell's General Geography.....		
43. First lessons in Scientific agriculture by J. W. DAWSON, L. L. D.....		



Marcotte. Analyse Grammaticale—1er pr. Eugène St. Cyr, 2 Edmond Perron; 1er acc. Arthur St. Cyr et F. X. Tremblay, 2 Wilbrod Lévêque. Histoire Sainte—1er pr. Paschal Tremblay, 2 F. X. Tremblay; 1er acc. Arthur St. Cyr, 2 Eugène St. Cyr. Histoire du Canada—1er pr. Paschal Tremblay, 2 Edmond Perron; 1er acc. Arthur St. Cyr et F. X. Tremblay, 2 Wilbrod Lévêque. Calcul mental—1er pr. J. Bte. Letellier, 2 Paschal Tremblay et F. X. Tremblay; 1er acc. Alfred Lambert, 2 Chs. Perrault Casgrain. Arithmétique—1er pr. F. X. Tremblay, 2 Charles Perrault Casgrain; 1er acc. J. Bte. Letellier, Edmond Perron. Tenue des livres—1er pr. F. X. Tremblay, 2 J. Bte. Letellier; 1er acc. Arthur St. Cyr, 2 Gaudiose Marcotte. Géographie—1er pr. Edmond Perron, 2 Arthur St. Cyr; 1er acc. Alfred Lambert, 2 Charles Maguire. Physique—1er pr. Edouard Dorion, 2 F. X. Tremblay; 1er acc. Edmond Perron, 2 Gaudiose Marcotte. Agriculture—1er pr. Paschal Tremblay, 2 Théophile Ledroit et Frs. Lemay; 1er acc. Edouard Dorion et Wilbrod Lévêque, 2 Arthur St. Cyr, F. X. Tremblay et Edmond Perron. Calligraphie—1er pr. Charles Perrault Casgrain, 2 Eugène St. Cyr et Arthur St. Cyr; 1er acc. Théophile Ledroit, 2 Edouard Dorion. Lecture à haute voix—1er pr. Gaudiose Marcotte, 2 Emile Tanguay; 1er acc. Edouard Dorion, 2 Paschal Tremblay. Progrès remarquables—Pr. Frédéric Sauffage.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

Excellence—1er pr. Thomas Côté, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Emile Dick, 2 Ferdinand Larouche, 3 Ulric Fiset. Instruction religieuse—1er pr. Louis Boutin, 2 Louis Label; 1er acc. Philippe Garneau, 2 Ferdinand Larouche. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Thomas Côté, 2 Téléphore St. Pierre; 1er acc. Emile Dick et Hidalla Simard, 2 Mark-Henry McSweeney. Dictée française—1er pr. Thomas Côté, 2 Ulric Fiset; 1er acc. Emile Dick, 2 Ferdinand Larouche. Analyse grammaticale—1er pr. Thomas Côté, 2 Ulric Fiset; 1er acc. Ferdinand Larouche, 2 Hidalla Simard. Analyse logique—1er pr. Ferdinand Larouche, 2 Thomas Côté; 1er acc. Ulric Fiset, 2 Philippe Garneau. Littérature—1er pr. Thomas Côté, 2 Hidalla Simard et Philippe Garneau; acc. Emile Dick. Mythologie—1er pr. Thomas Côté, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Ephrem Lessard et Louis Label, 2 Louis de Gonzague Roy. Histoire du Canada—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick et Nérée Simard; 1er acc. Philippe Garneau et Louis Label; 2 Clovis Fecteau. Histoire de France—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick; 1er acc. Louis de Gonzague Roy, 2 Thomas Côté. Histoire d'Angleterre—1er pr. Thomas Côté, 2 Ls. de Gonzague Roy; 1er acc. Hidalla Simard et Ephrem Simard, 2 Ferdinand Savary. Géographie—1er pr. Hidalla Simard, 2 Ulric Fiset; 1er acc. Ls. de Gonzague Roy, 2 Nérée Simard. Arithmétique—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick; 1er acc. Nérée Simard, 2 Louis Label. Tenue des livres—1er pr. Mark-Henry McSweeney, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Ferdinand Savary, 2 Ferdinand Larouche. Algèbre—1er pr. Ferdinand Larouche, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Mark-Henry McSweeney, 2 Thomas Côté. Géométrie—1er pr. Thomas Côté, Hidalla Simard; 1er acc. Ferdinand Larouche, 2 Nérée Simard. Astronomie—1er pr. Hidalla Simard, 2 Thomas Côté; 1er acc. Philippe Garneau et Nérée Simard, 2 Clovis Fecteau et Emile Dick. Physique—1er pr. Hidalla Simard, 2 Emile Dick et Thomas Côté; 1er acc. Ephrem Lessard, 2 Ulric Fiset. Chimie—1er pr. Louis de Gonzague Roy, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Emile Dick, 2 Ferdinand Larouche. Calligraphie—1er pr. Thomas Côté et Mark-Henry McSweeney, 2 Philippe Garneau; 1er acc. Hidalla Simard, 2 Ferdinand Larouche. Lecture à haute voix—1er pr. Nérée Simard, 2 Emile Dick; 1er acc. Philippe Garneau, 2 Clovis Fecteau.

LES ÉLÈVES RÉUNIS

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

Lecture—1er pr. Mark-Henry McSweeney et Chs. Maguire, 2 Thomas Côté et Téléphore St. Pierre; 1er acc. Philippe Garneau, 2 Hidalla Simard. Grammaire—1er pr. Mark Henry McSweeney, 2 Thomas Côté; 1er acc. Louis Label, 2 Ephrem Simard, Dictée—1er pr. Mark Henry McSweeney, 2 Charles Maguire; 1er acc. Olivier Benson, 2 Thomas Côté. Analyse grammaticale—1er pr. Mark-Henry McSweeney, 2 Thomas Côté; 1er acc. Ferdinand Larouche, 2 Charles Maguire. Traduction du français en anglais—1er pr. Mark-Henry McSweeney, 2 Thomas Côté; 1er acc. Charles Maguire, 2 Philippe Garneau. Traduction de l'anglais en français—1er pr. Thomas Côté, 2 Hidalla Simard; 1er acc. Philippe Garneau, 2 Ulric Fiset.

DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE

Lecture—1er pr. Alphonse Généreux, 2 Chs. Perrault Casgrain; 1er acc. Théophile Ledroit, 2 Samuel Richard. Grammaire—1er pr. F. X. Tremblay, 2 Alphonse Généreux; 1er acc. Arthur St. Cyr, 2 J. Bte. Letellier. Dictée—1er pr. Alphonse Généreux, 2 Arthur St. Cyr; 1er acc. Eugène St. Cyr, 2 Théophile Ledroit. Traduction du français en anglais. 1er pr. Eugène St. Cyr, 2 Arthur St. Cyr; 1er

acc. Alphonse Généreux, 2 Charles Perrault Casgrain. Traduction de l'anglais en français—1er pr. Arthur St. Cyr, 2 Eugène St. Cyr; 1er acc. F. X. Tremblay, 2 Chs. Perrault Casgrain. Dessin linéaire (1<sup>re</sup> division)—1er pr. Louis de Gonzague Roy, 2 Emile Dick; 1er acc. Clovis Fecteau, 2 Nérée Simard. (2<sup>e</sup> division)—1er pr. Ferdinand Larouche, 2 Arthur St. Cyr; 1er acc. Gaudiose Marcotte, 2 Philippe Garneau. Solfège—1er pr. Clovis Fecteau et Nérée Simard, 2 Emile Tanguay; acc. Alfred Ouillet, Piano (1<sup>re</sup> division)—1er pr. Arthur Delisle, 2 Ferdinand Savary; 1er acc. Herménégilde Dick, Clovis Fecteau, (2<sup>e</sup> division)—1er pr. Victor Parent, 2 Gaudiose Marcotte; 1er acc. Emile Tanguay, 2 Arthur St. Cyr. Exercices militaires—1er pr. Ephrem Lessard, 2 J. Bte. Letellier; 1er acc. Clovis Fecteau, 2 Louis Boutin.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE

Académiciens—1er prix de littérature, d'histoire générale, de versions latines, de thèmes latins, d'algèbre, de trigonométrie, de philosophie et 2<sup>e</sup> prix de français, Herculio Gagnon.

1er prix de français, d'algèbre, de trigonométrie et 2<sup>e</sup> prix de littérature, d'histoire générale, de versions latines et de philosophie Arthur Delisle.

2<sup>e</sup> prix de thèmes latins et d'algèbre, Edouard Rinfret.

2<sup>e</sup> prix de trigonométrie et d'algèbre, Alphonse Legendre.

2<sup>e</sup> prix de trigonométrie, Herménégilde Dick.

ÉLÈVES-INSITUTRICES DE 1876-77

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence—1er pr. Amanda Lévêque, 2 Catherine Gleason; 1er acc. Malvina Bureau, 2 Joséphine Furoy, 3 Marie Chamberland. Instruction religieuse—1er pr. Joséphine Méthot, 2 Archange Fréchette; 1er acc. Virginie Proteau, 2 Céline Tremblay. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Malvina Bureau, 2 Annette Morin; 1er acc. Catherine Gleason et Céline Tremblay, 2 Joséphine Méthot et Elize Caron. Dictée française—1er pr. Eléonore Gobeil, 2 Joséphine Furoy; 1er acc. Arthémise Parent et Marie Tremblay, 2 Catherine Desjardins. Analyse grammaticale—1er pr. Marie Tremblay, Amanda Lévêque; 1er acc. Marie Chamberland, 2 Joséphine Furoy. Littérature—1er pr. Amanda Lévêque, 2 Marie Tremblay; 1er acc. Marie Chamberland et Malvina Bureau, 2 Arthémise Parent et Virginie Proteau. Histoire Sainte—1er pr. Catherine Gleason, 2 Eliza Caron; 1er acc. Catherine Desjardins, 2 Amanda Lévêque. Histoire ecclésiastique—1er pr. Marie Chamberland et M. Bureau, 2 Joséphine Furoy; 1er acc. Catherine Gleason, 2 Eliza Lespérance. Histoire du Canada—1er pr. Catherine Gleason, 2 Virginie Proteau; 1er acc. Catherine Gleason, 2 Amanda Lévêque et Joséphine Méthot. Calcul mental—1er pr. Louise O'Reilly et Arthémise Parent, 2 Catherine Gleason et Céline Tremblay; 1er acc. Eliza Caron, 2 Amanda Lévêque. Arithmétique—1er pr. Marie Tremblay, 2 Amanda Lévêque; 1er acc. Eliza Caron et Céline Tremblay, 2 Arthémise Parent. Tenue des livres—1er pr. Malvina Bureau, Joséphine Furoy et Catherine Gleason, 2 Amanda Lévêque et Joséphine Méthot; 1er acc. Eliza Caron et Céline Tremblay, 2 Zénaïde Crêteau. Géographie—1er pr. Catherine Gleason, 2 Joséphine Furoy; 1er acc. Louise O'Reilly, 2 Céline Tremblay. Calligraphie—1er pr. Arthémise Parent, 2 Eléonore Gobeil; 1er acc. Agathe de Banville, 2 Alix Fournier. Lecture à haute voix—1er pr. Catherine Gleason, 2 Marie Tremblay; 1er acc. Marie Audet et Céline Fortier, 2 Joséphine Furoy. Progrès remarquables—pr. Marie Beaulieu.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE

Excellence—1er pr. Sara Chabot, 2 Emma Dionne; 1er acc. Ulpide Marceau, Julie Noël, 3 Claire Pelletier. Instruction religieuse—1er pr. Emma Dionne et Claire Pelletier, 2 Julie Noël; 1er acc. Délima Germain et Marie Rousseau, 2 Julie Vézina et Agnès Coupal. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Claire Pelletier, 2 Alvina Caron; 1er acc. Julie Vézina, 2 Sara Chabot. Dictée française—1er pr. Alvina Caron, 2 Emma Dionne; 1er acc. Sara Chabot, 2 Antoinette Lauzier. Analyse grammaticale—1er pr. Ulpide Marceau, 2 Julie Noël; 1er acc. Sara Chabot, 2 Antoinette Lauzier. Analyse logique—1er pr. Emma Dionne, 2 Agnès Coupal et Sara Chabot; 1er acc. Claire Pelletier, 2 Ulpide Marceau et Délima Germain. Littérature—1er pr. Délima Germain, 2 Eméline Savard; Sara Chabot; 1er acc. Julie Vézina, 2 Agnès Coupal. Histoire ecclésiastique—1er pr. Sara Chabot et Antoinette Lauzier, 2 Sophie Casault; 1er acc. Agnès Coupal, 2 Eméline Savard. Histoire du Canada—1er pr. Sara Chabot, 2 Délima Germain; 1er acc. Alvina Caron, Eméline Savard et Marie Rousseau, 2 Emma Gosselin. Histoire de France—1er pr. Sara Chabot, 2 Délima Germain; 1er acc. Alvina Caron et Emma Dionne, 2 Ulpide Marceau. Histoire d'Angleterre—1er pr. Eméline Guité, 2 Emma Gosselin et Antoinette Lauzier; 1er acc. Marie Rousseau, 2 Marie Beaupré, Emma Gravel et Julie Noël. Arithmétique—1er pr. Julie Noël, 2 Emma Gravel et Ulpide Marceau; 1er acc. Agnès Coupal, 2 Claire Pelletier et Délima Germain. Tenue des livres—1er pr. Julie Noël et Ulpide Marceau, 2 Odile Gagnon;

1er acc. Marie Rousseau, 2 Eugène Langlais. Algèbre—1er pr. Emma Gravel, 2 Emélie Guité; 1er acc. Sara Chabot, 2 Claire Pelletier. Toisé—1er pr. Emélie Guité et Alvina Caron, 2 Délima Germain et Marie Rousseau; 1er acc. Julie Noël et Julie Vézina, 2 Claire Pelletier et Emma Gravel. Géographie—1er pr. Julie Noël, 2 Marie Rousseau et Emma Gosselin; 1er acc. Délima Germain et Sara Chabot, 2 Ulpide Marceau, Eméline Savard et Claire Pelletier. Calligraphie—1er pr. Sara Chabot, 2 Odile Gagnon; 1er acc. Eugénie Béchard, 2 Marie Beaupré; 1er acc. Emma Dionne, 2 Mélina Langevin et Eléonore Normand.

### LES ÉLÈVES RÉUNIES

#### PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE

Grammaire et lecture—1er pr. Délima Germain, 2 Joséphine O'Hyan; 1er acc. Catherine Gleason, 2 Louise O'Reilly; Style épistolaire—1er pr. Louise O'Reilly, 2 Malvina Bureau; 1er acc. Céline Méthot et Eliza Milne, 2 Alix Fournier. Diction et Analyse—1er pr. Odile Gagnon, 2 Catherine Desjardins; 1er acc. Malvina Bureau et Joséphine Furoy, 2 Eléonore Gobeil.

#### DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE

Lecture et dictée—1er pr. Sara Chabot, 2 Arthémise Parent; 1er acc. Ulpide Marceau, 2 Marie Mercier. Traduction—1er pr. Sara Chabot, 2 Arthémise Parent; 1er acc. Amanda Lévesque, 2 Agnès Coupal.

#### TROISIÈME CLASSE ANGLAISE

Lecture et vocabulaire—1er pr. Marie Chamberland, 2 Emma Dionne et Marie Audet; 1er acc. Claire Pelletier et Emélie Jean, 2 Agathe De Banville. Dessin des cartes géographiques—1er pr. Julie Vézina et Emma Gosselin, 2 Marie Beaupré et Julie Noël, 3 Mélina Langevin. Dessin à l'aquarelle—1er pr. Julie Vézina, 2 Eléonore Normand; 1er acc. Délima Germain, 2 Marie Tremblay. Dessin des paysages—1er pr. Sara Chabot, 2 Julie Lachalme; 1er acc. Antoinette Lanzier, 2 Archange Fréchette. Dessin des figures—1er pr. Marie Beaupré, 2 Eugénie Béchard; 1er acc. Julie Vézina, 2 Julie Noël. Ouvrage en tapisserie et au fillet—1er pr. Eméline Savard, 2 Mélina Langevin; 1er acc. Marie Beaupré, 2 Julie Noël. Fleurs artificielles—1er pr. Emma Gosselin, 2 Sophie Casault; 1er acc. Ulpide Marceau, 2 Claire Pelletier. Couture et broderie—1er pr. Sophie Casault, 2 Julie Vézina; 1er acc. Claire Pelletier, 2 Céline Méthot.

#### Deuxième division

Dessin des paysages—1er pr. Marie Beaulieu, 2 Joséphine Furoy. 1er acc. Catherine Gleason, 2 Amanda Lévesque. Ouvrage en tapisserie et au fillet—1er pr. Eliza Milne, 2 Agathe De Banville; 1er acc. Eléonore Gobeil, 2 Eliza Caron; 1er acc. Marie Tremblay, 2 Annette Morin. Couture et broderie—1er pr. Catherine Gleason, 2 Catherine Desjardins; 1er acc. Marie Audet, 2 Marie Mercier. Solfège (1re division)—1er pr. Eugénie Béchard, 2 Odile Gagnon; 1er acc. Ulpide Marceau, 1 Délima Germain. (2e division)—1er pr. Marie Tremblay, 2 Malvina Bureau; 1er acc. Annette Morin, 2 Agathe De Banville. Piano et harmonium (1re division)—1er pr. Odile Gagnon, 2 Clara Pelletier; 1er acc. Alix Fournier, 2 Joséphine Furoy. (2e division)—1er pr. Céline Méthot, 2 Eugénie Béchard; 1er acc. Edith Michaud, 2 Catherine Gleason. (3e division)—1er pr. Alvina Caron, 2 Malvina Bureau; 1er acc. Catherine Desjardins et Agathe De Banville, 2 Annette Morin et Eléonore Gobeil.

## PARTIE NON-OFFICIELLE

### Renseignements

Pour répondre à de nombreuses demandes adressées au Département de l'Instruction Publique, nous croyons devoir donner les explications suivantes :

1o Les municipalités ont le droit d'acheter les fournitures d'école soit au dépôt officiel, à Québec, en s'adressant au Surintendant, soit chez un libraire quelconque. Leur intérêt évident est d'acheter au dépôt, car le dépôt est en position de vendre les meilleurs livres au meilleur marché possible.

2o Les municipalités n'ont pas le droit d'acheter des

livres qui ne sont pas revêtus de l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique.

3o Les municipalités n'ont pas le droit de négliger de fournir aux écoles certains livres, sous le prétexte qu'ils ne sont pas en vente chez les libraires; elles doivent faire enseigner toutes les matières du programme et acheter au dépôt les livres qu'il faut pour cela.

4o Toutes fournitures achetées au dépôt et payées par les cotisations ou par un ordre de retenue sur la subvention annuelle, sont fournies gratuitement, et non vendues, aux enfants; autrement elles seraient payées deux fois: une fois par la municipalité et une fois par les enfants.

5o Si une personne vient au dépôt prendre livraison des articles, elle doit produire le document qui l'y autorise.

Nous publions de nouveau les *Règlements* concernant le dépôt, pour l'information des intéressés.

**RÈGLEMENTS concernant le Dépôt de livres et autres fournitures d'école**, établis par le Surintendant de l'Instruction publique en vertu de l'article 31 de la 40 Victoria, chapitre 22, 1876, et sanctionnés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil le 11 juin 1877.

#### I

Le Surintendant de l'Instruction publique établit, installe, organise et administre le Dépôt de livres et autres fournitures d'école, dont la création est autorisée par l'article 29 de la 40 Victoria, chapitre 22, 1876, au moyen du crédit, ou capital roulant, voté par la législature, et avec le concours d'employés engagés par lui au mois ou à l'année et dont le salaire ne dépasse pas \$2 par jour. Il transmet les noms de ces employés au Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

#### II

Le Surintendant achète les articles composant le Dépôt et les vend aux municipalités scolaires le prix coûtant, plus les frais de magasin et d'expédition.

#### III

Les municipalités scolaires payent comptant ou autorisent le Surintendant à retenir le prix de leurs commandes sur leur subvention annuelle. Quant à celles qui sont portées sur la liste des municipalités pauvres, le Surintendant retient sur leur subvention annuelle ordinaire, ou sur leur allocation de secours, le total ou une fraction du prix de leurs commandes ou de leurs achats antérieurs non soldés.

#### IV

Les commissaires ou syndics d'écoles, réunis en assemblée régulière, décident, par une délibération qui est inscrite au procès-verbal de leurs séances, de la nature et du montant de l'achat, ainsi que du mode de paiement, et, s'il y a lieu, ils autorisent quelqu'un à effectuer ce paiement ou à prendre livraison des articles; puis ils votent la résolution suivante :

"Les dits commissaires (ou syndics) s'engagent à distribuer ces livres et autres fournitures d'école, suivant la loi et les règlements du Surintendant, exclusivement aux élèves des écoles tenues sous leur contrôle."



V

Les commandes, signées par le président et le secrétaire-trésorier des commissaires ou syndics, sont adressées au Surintendant, et peuvent être faites selon la formule suivante :

« Lieu et date.

« Au Surintendant de l'Instruction publique,  
« Québec.

« Monsieur,

« Les commissaires (ou syndics) d'écoles de la municipalité de dans le comté de réunis en assemblée régulière le de courant (ou dernier), ont décidé d'acheter pour les écoles qui sont sous leur contrôle, les fournitures dont voici la liste :

.....  
.....  
.....

« Ci-inclus le prix de cette commande (ou bien) :  
« Veuillez retenir le prix de cette commande sur la subvention annuelle attribuée à notre municipalité.  
« Adressez :

« Ou, suivant le cas : « Le porteur est dûment autorisé à effectuer le paiement de cette commande et en prendra livraison.

« En foi de quoi nous avons signé (et, si la municipalité a un sceau, apposé le sceau de notre municipalité scolaire) à ce de 187.

A. B.,  
Prés. des Cours. (ou syndics).  
C. D.,  
Secrétaire-trésorier.

VI

Les formules de commandes, ainsi qu'un catalogue des articles composant le Dépôt, sont fournis aux municipalités scolaires par le Surintendant.

VII

1. Toute lettre concernant l'achat de livres ou autres fournitures est entrée, au nom de la municipalité qui fait cet achat, dans le livre ordinaire des lettres reçues au département de l'Instruction publique, ou dans un livre spécial, et mise sous dossier avec une note constatant la date et le montant de la commande.

2. Toute somme reçue est entrée dans un livre spécial, puis déposée dans une banque, au nom du Surintendant en fidéicommis pour le Dépôt.

3. Les retenues sur la subvention annuelle sont de même déposées en banque, après avoir été créditées au Dépôt dans le livre des sommes reçues, et débitées aux municipalités dans le livre d'expédition des subventions.

4. Le préposé à l'envoi des fournitures inscrit dans un livre spécial le nom de l'auteur, la date et le montant de la commande, ainsi que la date et le montant de la facture, et, suivant le cas, le nom de la personne à qui les articles ont été livrés, ou la manière dont ils ont été expédiés.

VIII

Si les commissaires ou syndics ont pourvu par les cotisations au paiement de leurs commandes, ou s'ils en

ont fait retenir le prix sur leur subvention annuelle, ils distribuent les articles aux élèves gratuitement et sans délai ; sinon, ils leur vendent au prix coûtant.

IX

Le chiffre des cotisations que nécessitent les achats de fournitures d'école est fixé d'après le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école, suivant la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

X

Tous les six mois, le Surintendant rend compte au Secrétaire-Provincial des opérations du Dépôt.

Exercices de fin d'année

CONVENT DE SHELBROOKE.

La distribution solennelle des prix au Convent de la Congrégation a eu lieu hier soir, en présence d'un auditoire nombreux et formé des personnes les plus influentes de la ville et d'autres lieux. Il nous a fait plaisir de remarquer entr'autres, le Surintendant de l'Éducation pour la Province de Québec, l'Honorable G. Ouimet, plusieurs Dames et Messieurs protestants, et, outre M. l'Administrateur du diocèse, les RR. MM. McAuley, de Stanstead, Boissomrean, de St. Johnsburry, Ponton, de Brompton, Quinn, de Richmond, Michaud, de Windsor-Mills, Blanchard, de Cookshire, Girard, directeur du Collège St. Charles Borromée, Dignan et Chalifoux, de l'Évêché, et Allard et Galvin, du Collège.....

Deux adresses à M. le Surintendant de l'Éducation et à l'assemblée, avec l'hymne « Dieu sauve la Reine » ont couronné la distribution des prix.

Alors M. l'Administrateur a adressé aux élèves quelques paroles appropriées à la circonstance, et il fut suivi par l'hon. G. Ouimet.

L'honorable Monsieur dit qu'il était heureux de se trouver ce soir dans un Convent dirigé par les filles de l'immortelle Marguerite Bourgeoise, laquelle, espérait-il, serait bientôt honorée sur nos autels.

Il était heureux de voir que, dans toutes les parties du pays, il y a aujourd'hui des maisons d'éducation dirigées par les Dames de la Congrégation, où la jeunesse peut puiser, en même temps que la science, la vertu, le plus bel ornement de la femme, le plus beau fleuron dont elle puisse jamais orner son front. Faisant allusion au poème épique « Le mérite de la femme », l'honorable Monsieur dit : L'homme, bien qu'il n'ait pas de vertu, a cependant celle d'apprécier leurs précieuses qualités. Ce soir, des diplômes pour écoles élémentaires et pour écoles modèles, ont été décernés à plusieurs élèves. Je suis heureux de leur offrir à toutes mes meilleurs souhaits de succès. La tâche est difficile, mais avec le travail, elles réussiront. Toutes, sans doute, ne sont pas appelées à être institutrices, mais si je félicite celles qui se destinent à l'enseignement, je ne puis adresser de moindres félicitations aux demoiselles qui ont poussé le désir d'apprendre jusqu'au point de pouvoir enseigner aux autres. Oui, j'apprécie hautement leur mérite et je les félicite.

J'aurais été heureux de voir ce soir, au fauteuil de la présidence, Mgr de Sherbrooke ; je regrette son absence. Cependant, je m'en console par le sentiment d'admiration que ses paroles qui nous sont arrivées d'outre-mer de ce distingué prélat ont éveillé dans tous les cœurs. Bien qu'absent, il sera content de vos succès et son cœur tressaillera de bonheur. En finissant, mesdemoiselles, je dois vous dire que nous aussi nous avons, ce soir, remporté un prix, et ce prix, c'est la satisfaction de vous avoir entendues et le plaisir d'avoir fait votre connaissance.

Tel est, en résumé, le discours de l'hon. M. Ouimet, à qui nous sommes heureux d'exprimer notre reconnaissance pour avoir bien voulu donner une telle marque d'attention au convent de notre ville.—Le Progrès.

### Bishop's College, Lennoxville

La Convocation de Bishop's College, cette année, a été marquée par un incident des plus intéressants pour les amis de l'éducation. Cette université a bien voulu conférer à l'hon. Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, le diplôme de *Docteur en droit civil*.

A cette occasion, M. Ouimet a prononcé le discours suivant :

*Messieurs,*

Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me faites en me conférant le grade qui me crée un des membres de votre corps. Soyez assurés que je ne négligerai aucun des devoirs qui peuvent m'incomber en vertu de ce titre, et que je me garderai bien de jamais oublier une faveur d'autant plus précieuse à mes yeux que je ne l'ai pas sollicitée.

En ma qualité de Surintendant de l'instruction publique de cette Province, je me suis efforcé et je m'efforcerai toujours d'accueillir avec un esprit de justice les demandes des institutions fondées et soutenues par mes concitoyens protestants, dans la ferme conviction que tous nous avons à cœur la culture des sentiments de piété envers Dieu, de loyauté envers notre Souverain commune, d'obéissance au lois du pays ; que tous nous voulons le progrès des arts, des sciences et des lettres. Je désire coopérer au succès de toutes nos institutions d'éducation, protestantes comme catholique, bien persuadé que nous avons en vue le même objet, l'avancement moral et intellectuel de cette importante partie de la Puissance du Canada.

Ma position officielle me met en relations fréquentes avec M. le Vice-Chancelier de cette Université, et avec Sa Seigneurie, le président de la corporation. Je connais donc leurs vues éclairées sur l'instruction publique, leur attitude et leur esprit de conciliation à l'égard de la portion nombreuse de la population de cette Province, qui diffère de langage et de croyance avec les fondateurs et les protecteurs de cette université.

Sur certains points, comme l'a dit un des hommes qui m'ont précédé au poste de Surintendant, nous sommes d'accord de ne pas nous entendre, circonstance dont l'effet n'est pas du tout de compromettre les efforts que nous faisons ensemble pour multiplier et perfectionner les moyens de faire arriver la jeunesse de notre pays au plus haut point possible de culture intellectuelle, ni d'empêcher que la voie du bonheur ne soit ouverte à notre peuple tout entier.

Depuis la confédération on sent chaque jour davantage le besoin d'hommes bien préparés—au point de vue intellectuel et moral—à occuper avec succès les diverses positions sociales, non pas seulement dans le service public, la magistrature, la presse et les professions savantes, mais aussi dans l'agriculture, le commerce, les travaux publics et les arts industriels. Or, nous n'avons aucune raison de douter que ce besoin n'augmente dans les mêmes proportions que le chiffre de notre population et à mesure que se développeront nos vastes ressources naturelles. Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas seulement d'avoir des bras robustes ; il nous faut encore des esprits exercés et éminemment cultivés. Et en attendant l'époque où l'on nous demandera de prendre une part directe aux affaires internationales, il faut que nous puissions préparer et tenir en quelque sorte tout prêts dans notre main des hommes capables d'entrer sans désavantage en relations avec les personnages les plus éclairés des autres pays.

Bref, si l'éducation puisée aux écoles élémentaires, et les moyens d'atteindre à un niveau quelque peu

plus élevé d'instruction dans nos écoles modèles et nos académies, doivent être l'objet constant de notre plus vive sollicitude, nous ne devons pas, d'un autre côté, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger la haute éducation et la culture intellectuelle qu'offrent seuls nos universités et nos collèges supérieurs.

Je suis heureux d'observer que l'université de *Bishop's College* a déjà fourni au pays des hommes que leurs travaux préparatoires et leurs connaissances ont rendus dignes d'occuper les plus hautes positions du pays. Vos gradués se rencontrent partout dans d'honorables et utiles positions, dans la magistrature, dans les professions libérales, dans le commerce, dans nos législatures, et jusque dans le cabinet fédéral et le cabinet local.

Je n'ignore pas que cette institution a essuyé des revers, comme n'en offre que trop fréquemment l'histoire d'un grand nombre d'institutions d'éducation sur ce continent—crises commerciales, incendies désastreux, apathie du public en ce qui concerne l'objet et les avantages de l'éducation universitaire, sans compter une foule d'autres empêchements inhérents à toutes les entreprises qui ont en vue le bien-être moral et intellectuel du peuple.—Heureusement, j'aime à le remarquer, l'institution a eu assez de vitalité, non seulement pour tenir tête et survivre à de tels désastres, mais aussi pour prouver d'une façon manifeste que ses protecteurs et amis, loin de céder aux circonstances, sont décidés à persévérer dans la voie de leurs prédécesseurs, les fondateurs de l'université.

Je profiterai de l'occasion qui nous réunit en ce jour pour adresser quelques observations plus particulièrement au révérend Principal, au personnel enseignant et aux directeurs de la 2<sup>e</sup> division des élèves de l'institution.

D'après certains documents publiés et les rapports officiels reçus régulièrement chaque année à mon département, j'ai pu glaner une foule de renseignements utiles et intéressants sur l'histoire primitive et passée, la marche progressive, le but et les statistiques de l'université de *Bishop's College*. C'est à vous qui êtes les agents les plus immédiats chargés de mettre à exécution les idées éclairées et bienveillantes de ses promoteurs, c'est à vous, selon moi, que revient le premier éloge pour le courage, la persévérance et l'esprit vraiment patriotique dont vous avez fait preuve dans l'accomplissement de vos devoirs. Quoi qu'il en soit, en dépit de tous les obstacles, vous avez réussi à établir ici, un centre d'intelligence, qui, je n'en doute pas, se maintiendra. Votre caractère, votre réputation, comme corps savant, et la preuve de la valeur de votre œuvre, telle que l'attestent les hommes qui sont sortis de l'université pour occuper diverses positions honorables et utiles, voilà pour le public des garanties suffisantes que la jeunesse confiée à vos soins est sûre de recevoir ici des leçons intellectuelles et morales de l'ordre le plus élevé.

Permettez-moi, comme ami sincère de votre cause,—celle de l'éducation universitaire proprement dite—de vous offrir mes félicitations sur ce que je sais de vos louables efforts à cet égard—et en même temps de vous exprimer l'espoir que le concours généreux de vos co-religionnaires et de tous ceux qui désirent voir fleurir l'éducation universitaire parmi vous, pourra bientôt vous fournir les ressources nécessaires pour reconstruire votre édifice récemment détruit par le feu, et cela, dans des proportions qui répondent à vos hautes aspirations.

Je désirerais profiter de l'occasion pour vous faire part de quelques idées qui se sont présentées à mon esprit ; mais le temps ne me permet que d'en mentionner une ou deux. Dans une société comme la nôtre, et cela, dans y avoir, je pense, une clause spéciale de la loi pour encourager et faciliter la connaissance de la langue et de la littérature françaises, non-seulement dans les établisse-

ments d'éducation ordinaire, mais encore dans les plus hautes institutions. Je vois bien, il est vrai, qu'un de vos prospectus imprimés fait mention de la langue française, mais ce n'est, je le présume, que par rapport à la division des plus jeunes élèves.

Il est un autre point sur lequel je crois devoir appeler votre attention : je veux parler des travaux des écoles, dont l'exposition devient de jour en jour plus fréquente dans d'autres pays et auxquels on a fait une si large part à l'exposition internationale de Philadelphie. De semblables expositions tendent, me paraît-il, très utilement à avancer la cause de l'éducation. Je pense que toute institution scolaire de la province, haute et basse, devrait conserver dans ses archives des spécimens du travail de ses élèves :—exercices, thèses, réponses à des questions d'examen, dessins et autres sortes de productions. Vienne le temps où de telles expositions s'ouvriraient dans la province, et j'ai l'espoir que nos universités elles-mêmes ne dédaigneront pas d'y coopérer.

Ces expositions ne manqueraient pas de créer une légitime émulation entre les diverses institutions. Loin de moi le désir de voir entre nos universités cette sorte de compétition qui, dans le but d'attirer les élèves, abaisse le niveau de l'instruction et confère les degrés à des élèves qui ne possèdent guère de connaissances plus élevées que celles qui se peuvent acquérir dans une école ordinaire ou une académie. Dussions-nous n'avoir parmi nous qu'un nombre comparativement restreint de gradués de nos propres universités, voyons du moins à ce que la distinction ait été réellement gagnée, et que le grade académique implique ce qu'on veut qu'il signifie.

Je sais que la faculté de *Bishop's College* exige, en ce qui concerne la collation des degrés, des conditions qui ont pour effet d'élever, aux yeux du public, le caractère et les connaissances de ceux qui suivent ici leur cours collégial. Négliger de vouloir que les élèves fassent preuve de connaissances suffisantes, même au risque de n'en compter qu'un petit nombre, c'est se jouer de l'objet réel de l'éducation universitaire, c'est vouloir que les degrés obtenus ne soient d'aucune valeur, dans l'estime du public, et c'est faire aux professions un tort proportionné au nombre de semblables gradués qui y entrent.

Permettez-moi, avant de terminer, d'aborder un autre point. Notre société est une société mixte, composée d'hommes qui diffèrent d'origine et de croyance. Notre population comprend toutes les nuances du sentiment religieux et politique. Nous possédons un territoire étendu, notre climat et d'autres circonstances extérieures demandent de notre part l'exercice constant de l'industrie et d'un travail intelligent et habile, pour prospérer comme peuple. D'autre part, Sa Gracieuse Majesté, la Reine, et le Parlement de la Grande-Bretagne ont daigné nous donner une constitution qui garantit à tous les inestimables avantages de la liberté religieuse et civile. Mais pour arriver à la pleine jouissance de ces avantages naturels, politiques et sociaux, ainsi mis à notre portée, il va de soi qu'il faut que les sentiments de concorde et d'harmonie animent notre peuple tout entier. Notre histoire passée prouve que nous avons surtout besoin de cultiver ces sentiments. Vu la nature impressionnable de la jeunesse et le caractère permanent de l'influence qu'exercent sur elle la discipline et l'instruction reçue à l'école et au collège, il devient du devoir patriotique des directeurs de toutes nos maisons d'éducation, universités, collèges, académies, écoles modèles ou écoles élémentaires, de ne jamais perdre de vue le point que j'aborde maintenant. Nos jeunes gens, élèves aujourd'hui, sortiront bientôt pour occuper dans une société mixte les diverses positions sociales qui leur sont réservées. Il est à propos, je pense, depuis le commencement jusqu'à la fin de leurs cours d'instruction et de leurs

travaux préparatoires, que leurs maîtres leur fassent pleinement comprendre qu'il vont être appelés à vivre ensemble comme concitoyens, à travailler côte à côte sur ce sol du Canada jadis arrosé par le sang de tant de braves défenseurs et d'hommes dévoués. Je pense qu'on doit, par esprit de prévoyance, mettre un soin particulier à leur donner l'habitude de repousser bien loin toute idée de jalousie, de haine et d'envie, en songeant aux devoirs sociaux qu'ils pourront avoir à remplir plus tard dans une société mêlée comme la nôtre. C'est ainsi qu'on les disposera à traiter avec respect les vies, les sentiments et les institutions respectives de toutes les populations parmi lesquelles ils sont destinés à passer leur vie, à aimer tout ce qui est cher à tous, comme nation, et à réaliser, dans l'intérêt et pour le bien-être communs, cette concorde et cette harmonie fondées sur les sentiments de libéralité et de tolérance qui doivent caractériser leurs relations sociales.

Quant à la jeunesse de cette institution, je lui dirai :

Tout en prisant les avantages de la haute éducation, dont vous jouissez ici et tout en vous efforçant d'en bien profiter, n'allez pas oublier que vous vous préparez à remplir dignement les devoirs de citoyens de la Puissance du Canada.

L'histoire des provinces qui la composent est bien digne de votre attention et de vos études ; elle abonde en incidents qui doivent servir d'utiles leçons à tous ceux qui ont intérêt à notre progrès social et matériel. L'avenir est à vous, mais que les leçons du passé soient vos guides. Je vous rappellerai que presque à l'issue de la grande lutte qui avait pour enjeu la suprématie sur ce continent, les deux nations dont descendent principalement les habitants de la Puissance se mirent, par leur gouvernement respectif, à faire échange de courtoisie, montrant par là combien était loin de leur désir l'idée de perpétuer la discorde sur la scène de leurs anciens conflits.—On voit, en effet, que, dès l'année 1761, le ministre de France adressait au gouvernement de la Grande-Bretagne une demande conçue en terme courtois, à l'effet d'être autorisé à ériger au Canada un monument à la mémoire du général Montcalm, portant une inscription gravée à Paris qui rappelait les vertus et les qualités héroïques de l'illustre mort. La demande fut promptement accordée par le ministre anglais.

Plus tard, du temps que le comte de Dalhousie était gouverneur, surtout grâce à l'encouragement et à la munificence de ce seigneur, on érigea à Québec un beau monument sur lequel étaient gravés, à côté l'un de l'autre, les noms de Montcalm et de Wolfe, en souvenir de la lutte de peuple à peuple qu'avait terminée la mort glorieuse de ces deux hommes sur le champ de bataille, et pour témoigner qu'avec eux les causes de cette lutte doivent être à jamais ensevelies.

De tels incidents, dis-je, doivent nous servir de leçons, à nous les descendants de ces deux grandes nations, et nous apprendre à cultiver entre nous les sentiments de fraternité.

Montrons aussi par notre gratitude et notre piété que nous avons le sentiment des bénédictions abondantes versées depuis de longues années sur les populations de ces terres favorisées. Naguère encore, nos voisins de la Grande République étaient témoins de la désolation de leur territoire par un conflit désastreux, lamentable et fratricide, de tous le plus odieux à la nature humaine.—La France aussi, patrie des ancêtres d'une forte proportion de nos populations, a été récemment dévastée par l'étranger, et inondée du sang de ses défenseurs—En ce moment même, la guerre sévit en Europe et en Asie. Les événements se pressent, et l'on craint que la paix ne puisse pas se maintenir chez la plupart des nations du globe.

Houoreusement, ici, dans notre cher pays, sous le



gouvernement de notre gracieuse et bien aimée Reine, le glorieux pavillon britannique continue de flotter sur nous comme symbole du pouvoir qui protège et comme emblème de la paix.

M. le Vice-Chancelier, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de la patience et de l'attention bienveillante avec lesquelles vous avez écouté mes remarques.

## TRIBUNE LIBRE

6<sup>e</sup> conférence de M. Valiquet à l'école normale Jacques-Cartier.

### APICULTURE

#### LE MIEL

Le miel est la principale nourriture des abeilles ; elles le récoltent sur les fleurs et, dans certains cas, sur les feuilles, les bourgeons, les fruits mûrs, etc.

Ainsi que nous l'avons vu, l'abeille lèche le miel et le pompe dans son œsophage, ou premier estomac, dans lequel elle le rapporte à la ruche. En arrivant l'abeille cherche une cellule où elle puisse déposer son miel et va l'y dégorger.

Parfois aussi elle le donne, à son arrivée, aux autres abeilles, ses compagnes, qui le prennent sur sa trompe, à mesure qu'elle le dégorge. J'ai souvent remarqué ce fait ; mais je n'ai pas encore pu déterminer dans quelles circonstances il se produit, et pourquoi toutes les abeilles n'agissent pas de même. L'abeille qui veut donner le miel qu'elle rapporte, au lieu de le dégorger elle-même dans les cellules, fait subir à son corps un mouvement de va et vient horizontal et très-vif ; puis elle s'arrête ; les autres abeilles l'entourent, s'empressent de mendier du miel ; la trompe de l'arrivante est touchée successivement par plusieurs autres, puis les mouvements de va et vient du corps recommencent, une seconde distribution a lieu et ainsi de suite, jusqu'à ce que le sac soit vide.

Peut-être ces mouvements sont-ils nécessaires seulement aux jeunes abeilles, qui n'ont pas encore l'habitude de dégorger le miel ; ou bien peut-être ces secousses sont elles nécessaires quand le miel récolté est trop épais pour sortir de l'œsophage avec facilité.

En général le miel fraîchement récolté est trop chargé d'eau pour être de bonne conservation. Il a besoin d'être évaporé. Les abeilles parviennent à lui enlever cette eau surabondante, en créant dans la ruche des courants d'air. Pour cela elles battent les ailes devant l'entrée et dans l'intérieur. Ces mouvements d'ailes produisent un ébranlement de l'air environnant plus fort qu'on ne pourrait l'imaginer, et font entendre un bruissement d'autant plus rasant que la ruche est plus populeuse et que la récolte a été meilleure.

Voici comment il m'a été démontré que ce bruissement a pour but principal d'évaporer le miel, plutôt que d'aérer la ruche et diminuer la chaleur intérieure. J'avais, à la sortie de l'hiver, un second essaim qui manquait absolument de provisions. Je lui enlevai ses rayons vides et le remplaçai par des rayons mis en réserve dès octobre. Ces derniers rayons avaient été enlevés des ruches parce qu'ils contenaient du miel non évaporé, trop aqueux par conséquent pour être une nourriture saine pour les abeilles pendant l'hiver. Lorsque je les donnai à l'essaim, le miel, qui est très-hygrométrique, s'était chargé d'eau, pendant les temps humides, au point que chaque cellule regorgeait de liquide ; tellement que la plus légère secousse le faisait couler. Les cellules operculées étaient

aussi, de même que les cadres, couvertes d'humidité. Aussitôt que mon essaim fut logé dans ces bâtisses, il entra en bruissement, et le battement d'ailes continua jour et nuit pendant trois jours. Lorsqu'il fut apaisé j'ouvris la ruche ; le miel était évaporé ; bâtisses et cadres, tout était sec. Il me fut alors démontré que le principal objet du bruissement est d'évaporer le miel trop aqueux ; car cette expérience avait eu lieu en mars, alors que la basse température ne nécessitait pas le refroidissement de la ruche par un courant d'air. Puis aucune de mes autres colonies ne se livrait à un semblable exercice. J'ai eu bien des fois, depuis, l'occasion de recommencer cette expérience et toujours avec un semblable résultat. Il m'est donc démontré que le bruissement, fait devant les ruches et au dedans, a pour principal objet d'évaporer le miel fraîchement récolté, et qu'un apiculteur peut, jusqu'à un certain point, reconnaître les jours de récolte de miel au bruissement de ses abeilles. Le miel nouvellement récolté contient parfois jusqu'à 200 pour cent d'eau ; évaporé à fond, il n'en contient plus que 7 à 8 pour cent.

Les butineuses, on appelle ainsi les abeilles qui vont au champ, dégorgeant leur miel de préférence dans les cellules les plus rapprochées du couvain : à mesure qu'il est évaporé on met ce qui n'a pas servi à la consommation journalière dans les cellules de magasin, c'est-à-dire placées généralement au-dessus du couvain et à l'arrière de la ruche. On l'entasse dans ces cellules ; puis, à mesure que chaque cellule se remplit, on la ferme, d'abord en diminuant la largeur de son orifice et successivement au point de ne plus y laisser qu'un petit trou, par lequel on achève de la remplir avant de la clore entièrement.

Le miel operculé, ou clos, est facile à distinguer du couvain operculé. Celui-ci a des couvercles plus ou moins bombés et opaques, tandis que les opercules du miel sont plats et plus ou moins transparents.

Le miel n'est pas fabriqué par les abeilles, dans toute l'acception du mot ; il n'est que récolté ; cependant il subit dans l'œsophage des abeilles une transformation chimique, par suite de son mélange avec un suc gastrique particulier, qui, sans lui enlever le goût et l'odeur des plantes sur lesquelles il a été récolté, lui communique cependant le goût et l'odeur particuliers à l'abeille. C'est Van Diebold qui, il y a peu d'années, a signalé les glandes salivaires qui fournissent à l'estomac de l'abeille ce suc gastrique, dont la présence avait été signalée, sans qu'on eût déterminé sa provenance.

Le mélange de sirop de sucre de canne, donné en nourriture aux abeilles, avec le suc gastrique ci-dessus, a la propriété de changer le sucre de canne cristallisable en sucre de raisin incristallisable en partie. Cependant ce suc gastrique n'est pas assez abondant, ou n'est pas secrété par l'abeille en assez grande quantité, ou assez vite, pour qu'une transformation de sucre de canne en sucre de raisin ait lieu tout-à-fait complètement ; quand on donne beaucoup de sirop de sucre à une ruche, ou quand on prolonge cette nourriture abondamment pendant plusieurs jours de suite, alors une partie du sirop de sucre emmagasiné par les abeilles dans les cellules reste cristallisable et se cristallise, de manière à ne plus pouvoir être utilisé à cause de sa dureté.

Lorsque l'abeille va à la récolte, elle ne visite qu'une seule sorte de plantes, ou des plantes de la même famille. L'abeille donne toujours la préférence aux plantes qui donnent du miel de meilleure qualité. On peut se convaincre de ce fait en mettant au printemps du miel d'automne à la portée des abeilles. Si les pommiers ou les trèfles blancs donnent du miel, pas une seule abeille ne sera vue sur le miel d'automne, sa qualité étant moins bonne que celle du miel que les abeilles peuvent se procurer sur les fleurs.

La plupart des fleurs peuvent produire du miel. Le miel est secrété par les nectaires des fleurs, nectaires situés généralement au bas des pistiles. Mais l'abeille n'est pas capable de butiner dans toutes les fleurs ; quelques-unes ont leurs nectaires placés trop profondément, ou dans des tubes trop longs et trop étroits, pour que la trompe des abeilles puisse atteindre le miel. Le trèfle rouge est dans ce cas. Quel est l'enfant qui, élevé à la campagne, ne se soit amusé à sucer le miel des corolles du trèfle rouge ? Ce miel est très abondant et d'excellente qualité. Il s'évapore en grande partie, car les bourdons seuls peuvent puiser dans ces nectaires ; cependant en certaines saisons, par exemple avant la seconde coupe des trèfles, on voit souvent des abeilles butiner sur leurs fleurs. Cela vient de ce que ces plantes ayant crû par la sécheresse, n'ont pas eu assez de sève pour donner aux corolles leur développement accoutumé. Les abeilles italiennes, ayant la trompe quelque peu plus longue, environ un cinquième, suivant Cook, que les abeilles communes, sont, plus souvent que celles-ci, à même de profiter de ces heureuses circonstances. On a quelquefois remarqué que les italiennes prenaient du poids pendant que les ruchées communes restaient stationnaires, ou que le miel des italiennes était d'une qualité plus fine, et on ne pouvait trouver à ces deux remarques d'autre raison que la légère différence dans la longueur de leur trompe, qui permettait aux unes de butiner sur des fleurs que les autres étaient forcées de négliger.

On ajouterait immensément au produit des ruches si on parvenait à trouver ou à créer une sorte d'abeilles dont les trompes puissent atteindre, en toute saison, le fond des nectaires du trèfle rouge, cette plante étant abondamment cultivée partout.

Le miel a plus ou moins de qualité suivant les fleurs sur lesquelles il a été butiné. Les anciens citaient le miel du Mont Hymète, couvert de labiées. Aujourd'hui en France, on cite le miel de Narbonne, qui doit aussi sa qualité aux plantes de la famille des labiées qui donnent un miel très parfumé. Après les labiées, les plantes qui donnent le miel de meilleure qualité sont les légumineuses, le sainfoin en France, le trèfle blanc en Amérique. Les rosacées donnent un miel également bon. Ensuite viennent différentes familles de plantes. Enfin parmi celles qui donnent du miel abondamment, mais de qualité inférieure, on cite le sarazin ; puis la bruyère, dont la qualité est inférieure encore ; et l'aylanthe granduleux, ou vernis du Japon, dont le miel n'est, dit-on, pas mangeable. On cite aussi une plante du Sud-Est des Etats-Unis, qui donnerait du miel empoisonné.

Nous donnerons dans le prochain no. du Journal une liste des plantes mellifères du Canada et particulièrement de la Province de Québec.

On doit remarquer surtout les pommiers, gadelliers, groseilliers, les légumineuses, au nombre desquelles on peut ranger comme les meilleurs les trèfles et les mélilots. Cette dernière plante mérite une mention spéciale à cause de l'abondance de fleurs qu'elle produit, et de la durée de sa floraison, qui commence à la fin de juin et dure deux mois, d'avantage même si on coupe les tiges avant l'épuisement de la sève. On doit aussi mentionner la bourrache qui donne du miel depuis juin jusqu'aux froids, ainsi que l'herbe à chat. Une des particularités de la bourrache, ainsi que le tilleul d'Amérique, c'est que leurs fleurs étant penchées, les abeilles y trouvent du miel même par un temps pluvieux. Cette particularité se remarque aussi chez le framboisier. Un champ de framboisiers cultivés est un excellent voisinage pour un rucher. Enfin nous terminerons en disant que quand le terrain est à bas prix on aurait du bénéfice à ensemercer quelques arpents en mélilot, plante vigoureuse et étouf-

fante, qui se resème d'elle-même. Le mélilot est bis-annuel.

Un des défauts d'une des plantes le plus mellifères connues, l'ascépias, vulgairement nommé silk-grass ou milkweed, c'est que, parmi ses variétés, il s'en trouve une qui saisit les abeilles par les pattes, ce qui les retient sur la fleur, où elles meurent. Cependant comme quelques-unes seulement parmi les centaines d'abeilles qui fréquentent cette fleur sont ainsi saisies, nous pensons que cet inconvénient est plus que balancé par la quantité de miel fourni par cette variété.

Enfin, en juillet, on remarque parfois des abeilles engourdies sur la fleur où elles étaient venues puiser du miel. Mais on n'est pas encore parvenu à découvrir la raison de cet engourdissement, que j'ai vu se produire sur des fleurs très-diverses, sur le tilleul, sur des menthes, etc. Cette somnolence ne m'a pas paru être toujours mortelle.

Tous les pays ne sont pas également favorables à la culture des abeilles et à la récolte du miel. Ceux qui nourrissent le plus de plantes mellifères et ceux dont les saisons de floraison sont de plus longue durée sont ceux qui conviennent le mieux à l'abeille et à l'apiculture. Mais tous les cultivateurs d'abeilles ne peuvent transporter leur pénates en Californie, à Cuba, ou au Chili, pays qui donnent du miel en immense abondance. Il faut vivre où on se trouve et tâcher d'utiliser les ressources que la contrée nous présente. On peut, on doit même augmenter ces ressources en plantant et en encourageant la culture des plantes qui conviennent le mieux aux abeilles. On peut cultiver, pour en obtenir du fruit, des gadelliers, des groseilliers, des framboisiers, etc. Si on donne gratis de la graine de trèfle alsike, de trèfle blanc à ses voisins à la condition qu'ils les sèmeront, on ne tardera pas à voir la culture de ces plantes prendre du développement autour de soi. Enfin on peut établir, dans un coin, une pépinière de tilleuls, d'acacias, de chèvre-feuilles (*honey-suckle*), qu'on offrira, lorsqu'ils seront forts, à ses voisins, pour qu'ils les plantent comme arbres d'ombrage et d'ornements autour de leurs habitations. Ce sera parfois planter pour ses enfants ; mais souvenons-nous du vieillard et des trois jeunes hommes de Lafontaine. Les abeilles trouvent encore des ressources en dehors des fleurs, au printemps, sur les exsudations de sève, exsudations produites par des blessures faites aux arbres, comme lors de la récolte du sucre d'érable, et dans la sève qui sort des troncs des arbres qui ont été coupés depuis peu. Ces ressources sont de peu d'importance.

Une autre production, qui souvent aide les abeilles d'une manière extraordinaire, c'est la miellée (*honey dew*). On nomme miellée une exsudation de sève qui, au printemps, suinte des boutons non encore développés de certains arbres, tels que les chênes. Le même phénomène se produit aussi sur les feuilles en été. Celles de certains arbres, des noyers, par exemple, dont les feuilles se couvrent d'une substance brunâtre ressemblant à de la mélasse ; c'est aussi une exsudation. Gallup raconte qu'un jour il vit ses abeilles rentrer gluantes de miel. Croyant qu'un essaim logé dans un arbre creux avait eu ses bâtisses démolies, et que c'était leur miel que ses abeilles pillaient, il les suivit dans un bois voisin, et, à son grand étonnement, il vit qu'elles trouvaient le miel sur les fleurs de tilleul. Prenez, écrit-il à l'*American Bee Journal*, prenez un rameau de tilleul, plongez-le dans le miel, laissez-le égoutter et vous aurez la condition où se trouvaient toutes les fleurs de tilleul. Les abeilles amassèrent sur ces fleurs une quantité incroyable de ce miel. Une forte ruchée, à laquelle on avait pris 50 livres le samedi, en donnait autant, quatre gallons, le lundi suivant.

A quoi attribuer ces phénomènes qui, malheureusement, ne se produisent pas assez souvent ?

J'ai remarqué que lorsqu'au printemps, un jour frais succède à plusieurs journées de fortes chaleurs, il y a sur les bourgeons de chênes non encore développés une miellée, que les abeilles s'empressent d'utiliser. Voici comment j'explique ce phénomène: la chaleur, ayant pénétré jusqu'aux racines des chênes, les a surexcitées et elles envoient une grande quantité de sève aux boutons à feuilles et à fruits, qui se développent à vue d'œil. Puis l'atmosphère se refroidissant, ne refroidit pas assez vite le tronc et les racines pour arrêter le flux de sève. Mais le froid retient le développement des bourgeons; la sève alors s'accumule et s'extravase par les pores des boutons, où les abeilles vont la sucer, en forme de miellée.

En été la miellée des feuilles m'a paru produite dans les mêmes circonstances. Cependant il existe d'autres causes encore inconnues. Boussingault raconte avoir vu sur un tilleul, en Alsace, une miellée qui dura trois jours, et qui n'existait que sur ce seul arbre; les tilleuls voisins ne présentaient pas le même phénomène. Était-ce une maladie particulière à l'arbre? Qui le sait?

Enfin plusieurs naturalistes ont pensé que la miellée n'est autre chose que la matière laiteuse et sucrée exsudée par les pucerons, et que les fourmis vont sucer. Mais rien ne m'a encore démontré qu'une exsudation aussi abondante puisse avoir lieu. Cependant je ne puis la nier absolument; je puis dire seulement que je ne l'ai jamais constatée.

Les abeilles récoltent encore du miel sur les fruits très murs; mais c'est à tort qu'on les a accusées de détruire ces fruits en les entamant. Leurs mandibules ne sont pas assez fortes pour cela. Dernièrement le conseil général de Bordeaux s'est livré à une enquête, afin de reconnaître si les abeilles attaquent les raisins intacts. La question était importante pour le bordelais, qui produit beaucoup de vins fins et fort chers. Elle a été résolue négativement après des expériences impartiales et décisives.

## PÉDAGOGIE

**Soixante-et-unième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 25 et le 26 Mai 1877.**

SEANCE DU 25.

Cette séance est consacrée entièrement à une lecture de M. E. Barnard sur la fabrication du sucre de betterave au Canada.

M. Barnard fait d'abord l'historique de cette importante industrie. Il parle ensuite de son développement progressif dans les principaux pays de l'Europe. Il montre que partout où la betterave est cultivée, l'agriculture s'améliore sensiblement, et que le commerce et les autres industries en ressentent les meilleurs effets. Il donne sur cette fabrication des détails scientifiques fort importants, et prouve que la province de Québec réunit tous les avantages possibles pour développer cette industrie. D'abord, les betteraves à sucre cultivées ici contiennent plus de matière saccharine que les meilleures betteraves de France ou d'Allemagne; ensuite, les racines se conservent intactes depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, grâce à notre climat froid; c'est un avantage immense. Enfin, la consommation est énorme, la

protection est de 42 pour cent *ad valorem*, et la fabrication libre de toute accise; plus que ça, le gouvernement de la province a voté un octroi considérable à celui qui établira la première manufacture. Cette question mérite donc la plus sérieuse attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès de notre pays.

M. le Principal de l'école normale complimente l'habile conférencier sur son intéressant entretien, et lui offre des remerciements au nom des élèves-maîtres de l'école normale et des instituteurs présents.

M. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique, qui avait bien voulu honorer cette assemblée de sa présence, félicite également M. Barnard de la manière claire et pratique dont il a traité son sujet, et exprime l'espoir que dans peu d'années nous verrons l'industrie sucrière prospérer ici, et contribuer au bien-être matériel de notre pays.

SEANCE DU 26.

La séance est ouverte à neuf heures A. M., sous la présidence de M. L. F. Tardif.

Sont présents:

Le Révérend P. Lagacé, principal de P. E. N. L., le Révérend T. G. Rouleau, assistant, MM. F. E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'école, M. L. F. Tardif, président, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, D. McSweeney, J. B. Cloutier, J. B. Dugal, G. Labonté, J. Cloutier, B. Lippens, Fr. Fortin, O. Legendre, J. Létourneau, C. Fecteau, P. W. O'Ryan, W. Tuohy, Fr. Pagé, C. Bouchard, J. Drapeau, F. X. Bélanger, Fr. Turgeon, P. Roy, D. Bélanger, J. Aubé, Ed. Boivin, P. Martineau, Abd. Guay, G. S. Vien, Ph. Bouchard, les Abbés Pâquet et Gravel, et les élèves-maîtres de l'institution.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. F. X. Toussaint appelle l'attention des instituteurs et des commissaires d'école sur la circulaire envoyée à tous les commissaires d'école par le département de l'instruction publique par rapport aux livres classiques envoyés par le dit département. Ces livres sont destinés à être donnés aux enfants *gratuitement*.

M. J. B. Cloutier donne la leçon pratique. Il fait ressortir la différence entre l'ancienne routine et la nouvelle méthode phonique. Il a des élèves de trois divisions différentes et les fait lire pour montrer le progrès qu'ils ont fait dans un espace de temps relativement très-court. Il engage fortement tous les instituteurs à mettre en pratique ce système qui est infiniment supérieure à l'ancienne épellation. Cette leçon et les explications si lucides de M. J. B. Cloutier lui valent de longs applaudissements et une félicitation particulière de M. le Président.

M. B. Lippens dit qu'en Belgique la méthode phonique est la seule qui existe, et que l'ancien système d'épellation appliqué à la lecture élémentaire mérite d'être classé parmi les vieilleries.

M. J. Drapeau donne une lecture dans laquelle il développe la thèse suivante: *La Religion est l'élément essentiel de la société*. Cet écrit remarquable de forme et de fond, intéresse beaucoup l'auditoire.

M. McSweeney continue ses opérations de calcul abrégé et simplifié. Il fait des additions et des multiplications considérables avec une vitesse et une facilité extraordinaires. M. McSweeney garde pour le moment le secret de sa méthode; mais promet de la faire connaître dans une brochure qu'il se propose de publier bientôt.

Il est midi. La séance est suspendue;—elle est reprise à deux heures.

Le rapport ci-annexé est lu, et adopté à l'unanimité; l'assemblée décide qu'il en soit donné copie à l'Honorable Surintendant de l'Éducation, en le priant de vouloir bien

prendre le dit rapport sous sa bienveillante considération.

L'ordre du jour pour la prochaine conférence est fixé comme suit :

1. Election des officiers pour l'année scolaire 1877-78.

2. Leçon pratique par B. Lippens.

3. Lectures par F. X. Toussaint, Fr. Vien, et J. Létourneau.

4. Sujet de discussion, proposé par M. l'abbé Roybeau : *L'Analyse grammaticale, telle qu'enseignée dans nos écoles, est-elle susceptible d'amélioration.*

La séance est levée à trois heures.

L. F. TARDIF, président.

B. LIPPENS, secrétaire.

Harroir présenté à Monsieur le Président et messieurs les membres de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval.

Messieurs.

Dans une conférence précédente vous avez nommé un comité chargé de s'enquérir des moyens à prendre pour améliorer la position des membres du corps enseignant de la province de Québec.

Votre comité s'est réuni le 28 janvier 1877.

Étaient présents : M. l'inspecteur Juneau, président, MM. Toussaint, Lacasse, J. B. Cloutier, Létourneau, Saucier, membres, et B. Lippens, rapporteur.

Après mûre délibération, votre comité a formulé les conclusions suivantes qu'il soumet humblement à votre considération :

1. Votre comité considère que les salaires des instituteurs en général sont insuffisants, et que la position précaire dans laquelle se trouvent ceux qui se vouent à l'enseignement, fait abandonner cette carrière à un grand nombre d'hommes capables, au grand préjudice du progrès de l'instruction publique. Les salaires de tous les employés ont été augmentés considérablement depuis quelques années, et avec raison, car la vie coûte beaucoup plus cher aujourd'hui ; malheureusement, les salaires des instituteurs sont à peu près restés stationnaires.

2. Votre comité, tout en reconnaissant que l'État accorde un subside élevé pour l'instruction publique, croit que le gouvernement mériterait bien du pays en augmentant encore le budget de l'enseignement.

3. Dans l'opinion de votre comité, trop peu de municipalités scolaires s'imposent les sacrifices nécessaires pour assurer un salaire convenable aux instituteurs et pour l'entretien des bâtiments d'école. Le fait est constaté, par les rapports officiels, qu'un très grand nombre de paroisses riches et pleines de ressources paient des salaires insuffisants, et, pour dire le mot, très-médiocres. Il est avéré que le montant des cotisations scolaires prélevées dans bon nombre de paroisses, est très-minime, quand on considère les ressources de ces paroisses. La loi actuelle ne permet pas de porter remède à cet état de choses qui laisse fort à désirer ; le système de décentralisation qui existe aujourd'hui ne permet pas au gouvernement de faire augmenter d'office le salaire des instituteurs, même quand il est manifestement trop petit. Il serait à souhaiter que la loi donnât au Conseil de l'Instruction Publique le droit de fixer le minimum des contributions à prélever dans chaque municipalité scolaire.

4. En conséquence de ce nouvel ordre de choses, les commissaires d'école, conjointement avec les officiers responsables du gouvernement, devraient fournir au Département de l'Instruction Publique des renseignements propres à faire connaître les ressources des municipalités scolaires.

5. Votre comité suggère encore que l'attention spéciale du gouvernement soit attirée sur le fait que dans la plupart des municipalités on n'exige pas le paiement intégral de la rétribution mensuelle, tel que prescrit par la loi. Ce point, en apparence bien simple, a une très-grande importance et mérite une considération toute particulière. C'est un moyen direct et pratique d'augmenter les revenus, et partant, les salaires des instituteurs.

6. Finalement, votre comité considère qu'avec le système des engagements pour le terme d'un an, la position des instituteurs est instable et incertaine, et qu'il serait grandement à désirer que les autorités compétentes prissent des mesures à ce sujet.

Plusieurs municipalités déjà engagent leurs instituteurs pour le terme de cinq ans. Si ce système pouvait devenir général, il serait tout-à-fait à l'avantage des instituteurs.

Au nom et par ordre du comité

B. LIPPENS, Rapporteur.

## BULLETINS

### Les bibliothèques publiques aux États-Unis

(suite)

Mais c'est là un fait particulier et sur lequel il faudrait bien se garder de juger les bibliothèques américaines. Il n'en est pas moins vrai que le goût, en ce pays, n'est pas encore assez formé et qu'il a besoin d'être guidé et dirigé. C'est à cette tâche méritoire que se consacrent les bibliothèques ou plutôt les bibliothécaires. Ainsi les jeunes gens qui se livrent à une lecture trop assidue de livres frivoles (nous ne disons pas : de livres peu moraux ; ces sortes d'ouvrages n'entrant pas, bien entendu, dans les bibliothèques publiques) sont signalés à leurs parents par l'administration de la bibliothèque ; les individus peu lettrés, qui commencent par des livres de littérature légère (et il faut bien avouer qu'après une journée de rude labeur ils ne sont pas disposés à des lectures trop graves), sont entrepris par le bibliothécaire, conseillé par lui, suivis dans leurs progrès et amenés insensiblement à des lectures plus sérieuses qui agrandissent peu à peu leur horizon intellectuel. A la bibliothèque de Boston, il a été constaté que du moment où le catalogue des livres d'histoire, de biographie et de voyages, catalogue explicatif et raisonné, avait été livré au public, à partir de ce jour, la demande et la lecture d'ouvrages de littérature légère et de romans avaient baissé dans une proportion sensible.

Les bibliothèques des États-Unis rentrent donc généralement dans la catégorie de ce que nous appelons en Europe les bibliothèques populaires. On pourrait croire qu'étant donné leur nombre et leur immense circulation, elles doivent perdre annuellement un nombre considérable de volumes emportés, égarés, déchirés ou mis hors d'usage.

La statistique est là pour répondre. Sur un total de 6,175,316 volumes prêtés par 23 bibliothèques publiques pendant une période inégale en durée pour plusieurs de ces bibliothèques, mais s'étendant pour toutes sur un espace de 18 années, le nombre des volumes non rapportés par les emprunteurs a été de 3,068 ; celui des volumes usés, de 9,089 ; en tout de 12,157 perdus pour les bibliothèques, c'est-à-dire de moins de 2 dixièmes d'unité par centaine. D'où il résulte qu'il se perd par négligence ou par fraude trois fois moins de volumes qu'il ne s'en use par un honorable service. Ce résultat fait honneur au public américain et justifie la confiance que les bibliothèques accordent à leurs lecteurs, sans presque les connaître.

En 17 ans, sur une circulation de 1,651,690 volumes, la bibliothèque des Jeunes Apprentis à New-York n'a perdu que 1,662 volumes non rendus par des emprunteurs infidèles, et 2,424 usés à force d'être lus ; la bibliothèque de Newton (Massach.) sur une circulation de 238,020 volumes en cinq ans, n'en a perdu que 3 non rendus, et 4 mis hors de service ; la bibliothèque publique de Brooklyn (New York), sur une circulation de 119,066 volumes, n'en a, en 18 ans, perdu que 21 qui ne lui ont pas été rapportés, et 228 qui lui ont été rendus, hors d'état de pouvoir être prêtés ou consultés de nouveau. A la bibliothèque publique de Boston, dont le niveau est bien supérieur, la circulation journalière, qui n'était que de 754 volumes en 1867, s'éleva aujourd'hui (1877) à 3,925 ; en regard de ce chiffre énorme, la proportion des volumes perdus est insignifiante.

Ce rôle populaire des bibliothèques leur assure, outre la reconnais-



sance de leurs clients, l'appui et le concours de tous ceux—et le nombre en est grand aux Etats-Unis—qui ont à cœur l'instruction des classes inférieures. Si les bibliothèques n'avaient pour subsister que l'argent du gouvernement central, elles pourraient à peine subvenir à leurs besoins. Entretienues, comme nous l'avons dit, à l'aide de taxes, qui sont consenties par les contribuables eux-mêmes dans chaque Etat particulier, elles peuvent, en bien des cas, compter sur la libéralité de citoyens riches et généreux, de philanthropes dévoués à la cause du peuple et du progrès. Ces jours derniers, un journal américain, annonçant la mort d'un de ces généreux citoyens, rappelait que ce dernier avait autrefois donné à la bibliothèque de la ville qu'il habitait, Newton, une somme de 15,000 dollars (75,000 francs), dont 10,000 pour les bâtiments et 5,000 pour les livres, et que depuis cette époque il avait continué d'envoyer chaque année au même établissement 5,000 dollars (25,000 fr.) pour achat de livres.

Aux Etats-Unis, de tels actes passent presque inaperçus, tant le public y est accoutumé. D'ailleurs, une donation telle que la précédente pâlit à côté des munificences d'un Peabody et d'un Lenox. Le premier a fondé en 1857, à Baltimore (Maryland), l'institut qui porte son nom, et qu'il a doté d'un capital de 1,100,000 dollars (7,200,000 fr.) ; le second vient de faire bâtir à New-York un palais de marbre dont la construction est à peine achevée. Ce palais portera le nom de "Bibliothèque Lenox" ; le donateur fait abandon de toutes ses collections à cet établissement qu'il gratifie en outre d'un capital dont la valeur n'est pas encore fixée.

Déjà New-York possédait la "Bibliothèque Astor" qu'un millionnaire de ce nom, J. J. Astor, a fondée en 1818, en léguant à la ville 100,000 dollars (2,000,000 fr.), legs que son fils William a depuis lors augmenté de 300,000 dollars (1,500,000 fr.). La donation totale de la famille Astor s'élève à 773,336 dollars (3,866,680 fr.)

Ce sont les Américains qui ont inventé cet axiome, ayant l'apparence d'un paradoxe, mais, au demeurant, profondément vrai : Ce qu'il faut aux bibliothèques, ce ne sont pas des livres, c'est de l'argent. En ce moment même, la ville de Chicago entre en possession définitive, par suite de la mort du dernier usufruitier, d'un legs dont la nu-propriété lui a été laissée par un de ses habitants, M. Newberry, décédé le 6 novembre 1868. La fortune de ce nabab, toute en bien-fonds, se monte actuellement à 4 millions de dollars (20 millions de francs). La ville de Chicago a droit seulement à la moitié de cette somme ; mais 10 millions de francs sont encore un assez joli denier pour la construction et l'entretien d'une bibliothèque publique, dont le testateur a fixé l'emplacement dans le quartier nord de cette ville si rapidement ressuscitée.

Après une telle libéralité, il n'est plus permis de parler de la donation du Dr. J. Rush, léguant à l'une des bibliothèques de Philadelphie (*Library Company*) en 1869, l'ensemble de ses propriétés, estimées 1 million de dollars (5 millions de francs), pour la construction d'un bâtiment où les collections seront à l'abri du feu ; encore moins oserons-nous citer le nom de William MacClure (de Philadelphie), laissant une pauvre somme de 150,000 dollars (750,000 fr.) à répartir entre diverses localités par lots de 100 à 500 dollars, pour la création de bibliothèques, à l'usage des ouvriers. Mais nous demandons grâce pour le tableau suivant, que nous détachons du rapport :

"A Cummington (Massach.), existe une bibliothèque gratuite (*Free Library*), fondée par M. W. C. Bryant, à l'usage des habitants de son lieu natal. Le bâtiment de la bibliothèque s'élève sur un terrain d'une étendue de 43 acres ; on y trouve en outre un cottage à 2 étages, destiné à servir d'habitation au bibliothécaire, une grange, des communs et un hangar spacieux pour abriter les chevaux et les voitures de ceux qui viennent à la bibliothèque.

Celle-ci contient près de 6,000 volumes choisis par le donateur et formant une des meilleures collections pour bibliothèque populaire. Elle est divisée en 13 sections : 1° théologie, religion et philosophie ; 2° éducation et livres classiques ; 3° biographie et histoire ; 4° géographie et voyages ; 5° sciences politiques et sociales ; 6° économie rurale et domestique ; 7° sciences ; 8° beaux-arts ; 9° poésie et belles-lettres ; 10° romans ; 11° livres pour la jeunesse ; 12° ouvrages dits "de référence" (dictionnaires, encyclopédies, etc.) ; 13° polygraphie et mélanges.

M. Bryant a, de plus, ouvert pour ses voisins et pour lui une route carrossable allant de sa maison de campagne à la bibliothèque, éloignée d'un mille et demi. Non content de cette libéralité, il a fait construire une seconde route qui permettra aux habitants de deux villages voisins d'arriver plus facilement à la bibliothèque.

Ces différentes constructions ont coûté à M. Bryant de 25,000 à 30,000 dollars (125,000 à 150,000 fr.). Les habitants de Cummington ne payent rien pour user de la bibliothèque ; les villes environnantes peuvent jouir également de la collection, elles sont seulement tenues d'acquiescer un léger droit annuel pour aider à l'achat de nouveaux livres."

On voit d'ici cette bibliothèque "des champs" avec écurie et remise pour les campagnards, venus de loin, en tilbury ou en charrette par deux routes, qu'un simple particulier s'est passé la fantaisie de créer. Et ce cottage avec grange et communs, les bibliothécaires avaient-ils jamais rêvé pareil idéal ?

On a essayé de calculer à quel chiffre s'élèvent les sommes léguées ou données de leur vivant par de riches particuliers en faveur des bibliothèques des Etats-Unis. En compulsant les rapports et autres documents publiés par les différents établissements, on est arrivé à un total de près de 15 millions de dollars (13,920,657 dollars), c'est-à-dire de 75 millions de francs.

Dans ce relevé c'est l'Etat de New-York qui occupe le premier rang. Les donations y ont été de près de 3 millions de dollars (2,941,272 dollars) ou 15 millions de francs.

L'Etat de Massachusetts vient ensuite ; la générosité publique y a versé pour les bibliothèques 2,903,306 dollars, soit presque autant d'argent qu'il en avait été répandu dans l'Etat de New-York.

Pendant les vingt-cinq dernières années, il a été ouvert dans cet Etat de Massachusetts 16 bibliothèques portant les noms de leurs fondateurs, c'est-à-dire de ceux qui les ont créées et les ont armées de toutes pièces. Les dons les plus splendides faits aux bibliothèques des Etats-Unis, ceux que nous avons enregistrés plus haut, datent des dernières années, prouvo que le sentiment qui porte les Américains à enrichir et à doter leurs bibliothèques, loin de s'affaiblir, se fortifie et se généralise.

A la suite des Etats de New-York et de Massachusetts qui tiennent la tête, il faut citer l'Illinois qui a reçu 2,641,930 dollars ou 13 millions de francs ; la Pensylvanie, 1 million 418,173 dollars ou 7 millions de francs ; le Maryland, 1,426,300 dollars ou la même somme en francs, à peu de chose près, que dans l'article précédent ; la Californie, 1,022,000 dollars ou 5 millions de francs, etc. Ainsi, la Californie, qui était un désert en 1818, nourrit déjà des enfants assez éclairés et assez généreux pour donner en quelques années aux bibliothèques publiques situées dans les limites de cet Etat, petite fraction de tous les Etats réunis, une somme de 5 millions de francs.

En revanche, les anciens Etats à esclaves ne figurent dans ce tableau, que pour des sommes insignifiantes : la Caroline du Sud, pour 25,000 dollars ou 125,000 fr. ; la Virginie, 26,000 dollars ou 130,000 fr. ; la Louisiane, 15,000 dollars ou 75,000 fr.

Cependant ce total de 75 millions de francs généreusement octroyés aux bibliothèques publiques par les particuliers, n'est qu'approximatif ; et le rapport estime que la valeur des dons faits à ces établissements, soit en terres, soit en argent comptant, monte à bien près du double, c'est-à-dire non à 15, mais à 30 millions de francs, autrement dit non à 75, mais à 150 millions de francs. 150,000 millions, voilà le bilan de la charité privée aux Etats-Unis à l'égard des bibliothèques.

En présence de ce mouvement de l'opinion publique les bibliothèques ne pouvaient rester inactives. Leurs administrateurs s'ingénient à rendre plus commode l'accès des bibliothèques, à faciliter le travail aux lecteurs, à leur épargner du temps et de la peine. A Boston, où la bibliothèque principale a été établie des sous-bibliothèques dans les différents quartiers de la ville et même extra muros, on songe en ce moment même à relier toutes ces succursales entre elle ; et avec l'établissement central, au moyen de fils télégraphiques ; plus tard, on établira des tubes pneumatiques pour les transports que nécessite le prêt des livres. Dernièrement, on expérimentait à Boston le télégraphe parlant ; soyez sûrs que le bibliothécaire de la *Public Library* était là, ou s'il n'assistait point aux essais en personne, qu'il les a suivis avec attention, et qu'il en fera, s'il y a lieu, l'application dans l'intérieur de sa bibliothèque.

On se préoccupe déjà, aux Etats-Unis, de l'extension prise par des bibliothèques, nées seulement d'hier, extension qui ne fera que croître, avec la production incessante du marché littéraire, les procédés nouveaux pour la fabrication du papier, et le progrès illimité des sciences. On calcule qu'avant un siècle, entre 1876 et 1976, les édifices, même les plus spacieux, seront devenus insuffisants pour loger cette quantité énorme de productions de toute espèce qui s'échappent chaque jour de la presse à vapeur : journaux [il s'en publie 7 à 8,000 aux Etats-Unis], brochures, rapports, des compagnies de chemins de fer, des entreprises minières, des sociétés de bienfaisance, des collèges, des hôpitaux, des établissements pénitentiaires, etc., etc., sans compter les livres du cri et les productions de l'étranger.

Il faudra, disent-ils, des édifices aussi grands que Versailles, que l'Escurial, que le Vatican, et déjà ils ébauchent le plan de la Bibliothèque de l'avenir, de celle qui, riche de plusieurs millions de volumes, sera dotée de tous les perfectionnements [1] ; le bibliothécaire y demandera les livres aux extrémités éloignées du centre par le moyen d'un télégraphe, et ces livres seront envoyés au bureau de distribution dans des wagonnets roulant sur des rails d'un acier si poli que le bruit résultant du frottement en sera neutralisé.

Tout cela n'est encore qu'à l'état de projet ; mais ce qui est bel et bien une réalité, c'est l'importance de plus en plus grande accordée en ce pays aux bibliothèques spéciales, par opposition aux bibliothèques générales. Déjà des sections entières ont été distraites des grandes bibliothèques encyclopédiques pour aller former des collec-

[1] Discours de M. W. Wallace, à l'ouverture du congrès des bibliothécaires américains, 1 octobre 1876.

tions spéciales indépendantes. De ce nombre sont la jurisprudence et la médecine ; on se demande aujourd'hui si le même traitement ne devra pas être également appliqué à la partie des sciences. Le développement prodigieux des sciences en notre siècle oblige à leur faire un domaine à part. On l'a compris en Italie, où l'on s'occupe à former, en dehors des bibliothèques universelles ou de celles qui sont purement littéraires, une grande bibliothèque uniquement consacrée aux sciences. Il a pu exister autrefois un Leibnitz ; mais peut-on concevoir dans l'avenir un esprit assez encyclopédique pour embrasser à la fois l'ensemble des connaissances humaines, les sciences historiques et les sciences proprement dites ?

Tous ces problèmes sur l'avenir et sur l'état présent des bibliothèques, s'ils peuvent être résolus, ne doivent l'être—on l'a senti aux États-Unis,—que d'un commun accord entre les intéressés. De là, convocation de tous les bibliothécaires américains ou du moins des représentants des principales bibliothèques des États-Unis à un congrès qui a eu lieu l'an dernier au mois d'octobre à Philadelphie, pendant l'exposition universelle. Ce congrès a décidé qu'il serait formé une association permanente entre les bibliothécaires américains [*American permanent Library Association*] ; l'association fonctionne actuellement, et elle a déjà pris, en vue d'une action en commun, des résolutions importantes.

L'Angleterre s'apprête à suivre l'exemple de l'Amérique du Nord, et d'Allemagne arrive la nouvelle qu'un appel y a été adressé aux bibliothécaires pour les grouper dans une entente commune.

Que va-t-il sortir d'utile de ce mouvement ? La citation suivante peut servir de réponse à cette question :

« ..... Lorsque j'étais bibliothécaire, a dit un Anglais, j'avais toujours été surpris du gaspillage de forces perdues à cataloguer les livres qui arrivaient. Tout en écrivant ma liste [*list*] [1] de catalogue, d'après les règles généralement suivies dans les bibliothèques d'Angleterre, je me disais qu'il y avait probablement une centaine d'individus faisant exactement la même besogne que la mienne non-seulement en Angleterre, mais encore dans tous les pays du monde civilisé. Et pourtant, quoi de plus simple que de faire imprimer cette fiche, et d'en expédier, par voie de librairie, un certain nombre d'exemplaire à toutes les bibliothèques de l'Europe ?

« Au moyen d'une convention facile à établir, chaque ouvrage anglais pourrait être catalogué au British Museum [de Londres] ; les livres français le seraient à la Bibliothèque nationale [de Paris] ; les allemands, à la Bibliothèque royale de Berlin ; les russes, à Saint-Petersbourg, et ainsi de suite. Une fois imprimées, ces fiches pourraient être adressées à très-peu de frais à toute bibliothèque grande ou petite ; chacune pourrait ainsi se trouver à la tête de trois ou quatre espèces de catalogue : un catalogue alphabétique par noms d'auteurs, un autre par matières, un troisième chronologique, un quatrième d'une autre espèce.

« Quand même une bibliothèque n'aurait pu, faute de ressources, acquérir tel ou tel livre, il ne serait pas sans intérêt pour elle d'en avoir au moins le titre dans son catalogue.

« L'économie qui résulterait de ce système serait considérable. L'état-major des bibliothèques serait grandement diminué et les frais énormes auxquels donne lieu actuellement la confection de catalogues, pour la plupart défectueux, se réduiraient à presque à rien.

« Évidemment, il y a d'autres moyens de parvenir au même but ; mais il faudrait, pour cela, que les principales bibliothèques s'entendissent pour agir en commun. Les auteurs pourraient être priés de dresser eux-mêmes une fiche de leur ouvrage et des exemplaires de ces fiches pourraient être transmis par l'éditeur avec le livre même.

« Telles sont les mesures qui pourraient être adoptées avec beaucoup d'autres, si un accord général arrivait à se conclure entre les directeurs des principales bibliothèques de l'Europe. La dépense n'est pas la même dans toutes les bibliothèques. Les unes ont plus de frais que les autres ; celles dont les livres se prêtent en dehors plus que celles où le prêt est interdit. Mais même dans les établissements où les frais sont réduits au minimum, le principal article de dépense est le catalogue.

« L'adoption d'un petit nombre de mesures, résolues dans un congrès international des bibliothécaires, épargnerait une dépense de plusieurs milliers de livres sterling, chaque année, et nous donnerait certainement des catalogues mieux faits que ceux que nous possédons actuellement, même dans les bibliothèques qui sont le plus habilement conduites.

Telle est l'idée neuve, originale, hardie, lancée l'an dernier dans la presse anglaise [2] par un écrivain qui n'a pas révélé son nom, mais qui est un homme du métier ; idée féconde, qui porte en ses

flancs le germe d'une révolution, ou, si le mot semble excessif, d'une transformation dans le régime des bibliothèques publiques. L'Amérique a saisi cette idée avec empressement, s'en est emparée, et ses bibliothécaires associés, comme nous l'avons annoncé plus haut, cherchent en ce moment le moyen le plus pratique de la réaliser, non encore avec les vastes proportions qu'a tracées l'écrivain anglais, mais sur une échelle plus restreinte et plus modeste, en se bornant pour l'instant à l'Amérique seule.

Une enquête a été ouverte par eux, à ce sujet, dans l'organe de l'association [*The American Library Journal*], et tous les gens compétents sont invités à faire connaître leur avis. Si l'expérience réussit, on pourra songer à donner plus d'extension au projet, et peut-être verra-t-on, en effet, dans un avenir plus ou moins proche, l'exécution de cette autre idée émise au congrès de Philadelphie, savoir : l'impression d'un catalogue universel [1], à la préparation duquel toutes les bibliothèques du globe auraient coopéré et qui contiendrait les titres de tous les livres parus depuis le jour exact par les uns, maudit par les autres, où fut inventée l'imprimerie.

(à continuer)

*Devoirs d'écoliers américains*, par F. Buisson (2).

L'éducation a été depuis cent ans, aux États-Unis, l'objet de soins assidus et de réformes incessantes. En 1641 fut établie en Virginie la première école gratuite ; puis on créa des écoles libres dans le Massachusetts ; puis, enfin, on dota tout village de cinquante familles d'une *primary school*, et d'une *grammar school* tout village de cent familles. On ne cite que pour mémoire le temps où la plupart des livres arrivaient d'Angleterre, et par cela même atteignaient un prix inaccessible aux masses ; où, pour se procurer une plume, il fallait s'emparer d'une oie et la lui arracher. Le nombre des écoles s'est rapidement multiplié aujourd'hui, et c'est avec une grande complaisance que la République des États-Unis a étalé, pendant les fêtes du Centenaire, les résultats de son système aux yeux de l'Europe.

J. J. Rousseau pose en principe dans son *Emile* que l'enfant doit jusqu'à quinze ans être élevé et instruit dans la solitude la plus complète. On n'est pas précisément de cet avis en Amérique ; non-seulement la fréquentation des écoles est obligatoire en même temps que gratuite, mais encore les deux sexes se trouvent réunis dans les écoles primaires ; on va jusqu'à agiter la question de savoir s'ils ne seront pas admis de concert aux *Normal schools*. Ne pourrait-on pas répondre à cette question, sans autre commentaire, que tandis qu'on s'efforce d'ouvrir et de former l'esprit, le cœur se forme et s'ouvre à l'improvisto ?

Les Américains, qui rêvent d'être pratiques à tout prix, donnent à l'enseignement de leurs écoles un caractère d'actualité utilitaire ; les questions qu'on y traite, les discussions qu'on y soulève, sont celles de chaque jour, et l'enfant est initié de bonne heure aux affaires qui sont les *siennes*, et qu'il peut être appelé à discuter ou à diriger ; de bonne heure aussi on lui infuse une admiration sans bornes pour les héros en honneur dans son pays, et qui par cela seul doivent être les meilleurs. C'est ainsi qu'un écolier de seize ans peut s'écrier : « Avec notre système d'éducation, nous n'aurons jamais à craindre une chute nationale ou un deshonneur national. »

Le livre que vient de publier M. Buisson, président de la commission scolaire déléguée à Philadelphie par le ministère de l'instruction publique, contient des révélations et des renseignements du plus grand intérêt ; en attendant le rapport spécial de la commission et les conclusions de l'enquête, M. Buisson met aujourd'hui sous nos yeux, avec le concours de M. Legrand, les *Devoirs des écoliers américains recueillis à l'Exposition de Philadelphie en 1876*.

Un des procédés le plus en usage aux États-Unis, c'est l'interrogation ; l'interrogation multiple constitue la vie des écoles américaines. Les leçons de choses, les leçons de lieu, les rédactions au tableau noir, tiennent tour à tour en éveil l'attention et l'esprit des jeunes auditeurs, disposés parfois à laisser distraire l'une, et à laisser vagabonder l'autre. Le fond de l'enseignement des *Primary schools*, c'est la dictée d'abord ; puis les descriptions d'images, le calcul oral, les exercices de grammaire, les notions de géographie, de dessin et de musique se partagent le programme. Plus hautes sont les visées des *Grammar schools* ; on y donna des compositions dans le genre de celle-ci : Faire entrer dans une histoire de l'invention de

[1] Le mot anglais *slip* signifie plus particulièrement une bande de papier ; dans les bibliothèques anglaises, on relève en général les titres des livres sur des bandes longitudinales de papier ou bulletins ; sur le continent on emploie plus volontiers des cartes ou fiches.

[2] C'est le recueil anglais *The Academy*, qui en a eu le premier ; le *Times* l'a propagée, en lui prêtant le secours de sa publicité. [Numéro du 18 mars 1876.]

[1] De l'utilité et de la possibilité d'un catalogue universel. Lecture faite par M. J.-B. Barnwell audit congrès.

[2] Un volume in-12. Hachette, éditeur.

l'élève les mots suivants : olibat, bande, faux pas, bureau, chaperon, cliquo.

Voici les variations exécutées par la petite Rilla B. sur ce thème bizarre : "On demandait à une dame dont je me garderai bien de dire l'âge (qu'il suffisoit de savoir qu'elle avait résolu de garder le *colibat*), si elle avait un *chaperon* : "Oh ! oui, répondit-elle, mais un jour j'eus le malheur de le priver de me pendre un tableau représentant une *bande* de vieux garçons pleins d'entrain, qui s'amusaient aux dépens d'une *cliq*ue de vieux maris désolés de leur sort. Ce spectacle le fit tant rire qu'il recula pour mieux voir, fit un *faux pas* et tomba sur mon *bureau*. La première fois qu'on le revit, il quittait précipitamment la ville, et, ajouta-t-elle en soupirant, je ne l'ai jamais vu depuis."

Ces Américains sont vraiment d'une exquise originalité, et nous ne pouvons nous empêcher de leur reconnaître ce mérite : n'est pas qui veut original aujourd'hui.

A douze, treize et seize ans, les élèves de la *Grammar school* dissertent sur la mode, sur les livres, sur les journaux, sur la distinction, en même temps qu'ils apprécient Franklin, Lafayette, Lincoln, Napoléon, et que libéralement ils reçoivent l'instruction civique. Que vous semble de l'avis de la petite Julia ?

"Il y a cent ans, on avait trop de bon sens pour demander aux enfants d'écrire des compositions."

Les sujets les plus délicats sont soumis en dissertation aux élèves des *High* et des *Normal schools*. A côté des exercices oratoires en public—que penser de cette préparation à la tribune de Washington ?—à côté de l'étude du latin, traduire sous forme de drame en trois actes le quatrième livre de l'*Enéide* !—A côté des cours de physiologie et de biologie, on y déclame, on y discute, on y plaide pour ou contre l'explication de la Bible dans les écoles de l'Etat, l'admission des femmes dans les collèges, et leur participation au suffrage.

"Nous voulons faire des hommes," disait M. Duruy dans une de ses circulaires ; "en Amérique, paraît-il, on veut faire des femmes." Malgré nous, en lisant le livre de M. Buisson, nous nous prenons à songer mélancoliquement aux terribles considérations que renferme un ouvrage publié il y a quelques mois : *Les femmes et la fin du monde*, et plus que jamais nous persisterons à demander monsieur le médecin, ou monsieur l'avocat.

Ce recueil est vraiment curieux, très-varié, très-instructif et surtout très-humoristique. Il est fait par un homme très-compétent sur des documents officiels, et présente dans son ensemble le tableau de la vie scolaire aux Etats-Unis.

ALEXANDRE HEPP.

—Le livre des écoles américaines.

Le Rapport de la commission scolaire déléguée à Philadelphie n'a pas encore paru, mais voici que le président de cette commission, M. Buisson, afin sans doute de nous faire prendre patience, vient de publier un choix de *Devoirs d'écoliers américains recueillis à l'Exposition* (1).

"Il nous a semblé, dit M. Buisson qu'en plaçant sous les yeux des lecteurs français ce dossier de témoignages irrécusables, on les mettrait en mesure de se former eux-mêmes une opinion, de contrôler, de réformer peut-être plus d'un jugement tout fait sur l'éducation américaine et d'en mieux apprécier les qualités et les défauts propres.

L'idée même dans laquelle ce recueil a été conçu déterminait d'avance la manière dont se ferait le choix des morceaux. Tout parti pris d'éloge ou de blâme en est également absent. La seule ambition qu'on ait eue est de réunir les documents vraiment caractéristiques, exprimant bien l'état des choses et l'état des esprits, la direction généralement suivie et la moyenne des résultats atteints."

Celui qui prendra la peine de parcourir ces pages, rassemblées de tous les points de l'Union, continuera-t-il, pourra s'imaginer à bon droit qu'il fait une sorte de voyage d'inspection rapide à travers ces fameuses écoles des Etats-Unis ; il les voit ici, à certains égards, plus exactement qu'il ne lui serait donné de le faire en les visitant ; il assiste à la marche ordinaire de la classe, il surprend le secret des méthodes dans leur application quotidienne, il feuillette librement les cahiers des élèves, il écoute leurs confidences sur le va-et-vient de la vie scolaire, et peut-être apprendra-t-il de leur bouche plus d'un détail qu'il ignorait sur l'état vrai de l'école, de la famille et même de la société américaine."

Les envois des écoles ont été, paraît-il, entourés des garanties de sincérité les plus scrupuleuses, et le traducteur, professeur distingué de Paris, s'est efforcé de conserver aux écoliers américains "leurs allures originales de pensée et de style, leur spontanéité, leur franc parler, leurs hardiesses."

(1) 1 volume in-12, 4 francs. Hachette.

La lecture de ces pages, très intéressantes et très instructives, confirme ces assurances. A côté de devoirs vraiment remarquables, émanant de jeunes enfants de 10, 11 et 12 ans, nous trouvons de longues et insipides pages de grands garçons de 18 ans.

Mais, en somme, l'impression est bonne.

Les textes sont ordinairement bien choisis, et ils présentent, presque tous, ce caractère d'utilité pratique que nous réclamions dernièrement pour les différents exercices de l'école primaire.

Les devoirs de grammaire proprement dite, d'histoire et de géographie, d'arithmétique, de sciences physiques et naturelles, diffèrent peu des devoirs des écoles françaises. Ce sont les rédactions, les exercices de style, dans les divisions élémentaires, qui nous semblent mériter le plus d'attention : ce sont aussi ces exercices, nous l'avons dit, qui laissent le plus à désirer chez nous.

Espérons que la lecture de quelques-unes de ces compositions inspirera à nos maîtres et à nos maîtresses le désir de faire ici ce que font leurs collègues de l'autre côté de l'Atlantique. Les petits enfants français n'ont ni moins d'intelligence, ni moins d'imagination, ni moins de jugement que les enfants de l'Ohio, du Wisconsin ou du Massachusetts ; il suffit de savoir les diriger et de vouloir les exercer.

Nous trouverons, du reste, dans l'examen auquel nous allons nous livrer, l'occasion de rapprochements qui nous prouveront que, toutes les fois que nos maîtres l'ont voulu, ils ont obtenu facilement ce qu'obtiennent les maîtres américains.

Ces devoirs, d'ailleurs, quoique résumant exactement le travail "normal et moyen" de l'école américaine, ont été rédigés spécialement en vue de l'Exposition. Nous avons donc le droit de penser qu'ils ont été, de la part des élèves au moins, l'objet de plus de soins, de plus d'attention qu'à l'ordinaire. Quoique "pris sur le vif, non trié, non paré," ce choix, par suite, représente naturellement un niveau un peu supérieur au travail journalier, quotidien des écoles d'Amérique.

On rencontre du reste, à chaque page du volume, la trace de cette préoccupation de la grande Exposition.

"Dans les écoles de chaque cité, de chaque ville et chaque Etat, dit Mlle T. A. C., (âgée de 15 ans), les élèves doivent écrire par semestre deux ou trois compositions et peut-être davantage. Mais dans l'école que je fréquente, nous devons en écrire à peu près quatre par semestre. Pendant l'époque actuelle qui est consacrée au Centenaire, on nous en a fait écrire une douzaine, plus ou moins, et Dieu sait combien on nous en fera encore écrire avant d'être à la fin (1) !"

Et la pauvre enfant nous raconte les retenues jusqu'à cinq heures, après la classe, qui pleuvent sur celles qui n'ont pas terminé leurs devoirs du Centenaire au temps marqué.

Ecoutez ce que dit Mlle Julia K., qui n'a que 12 ans, et qui, quoique révoltée et toute hors d'elle, — peut-être même à cause de cela, — a écrit une charmante composition.

"Ma maîtresse veut que j'écrive une composition, elle dit qu'on l'enverra au Centenaire et qu'on la comparera avec ce que les jeunes filles écrivaient il y a cent ans.

"Or, je ne crois pas qu'il y a cent ans les enfants eussent à faire rien de pareil ; nous ne sommes pas d'un iota plus intelligents qu'ils n'étaient et nous avons à faire presque dix fois autant qu'eux. Ils n'étudiaient que deux ou trois sciences, et on pensait que si un garçon (ou une fille) savait bien l'orthographe, savait lire la Bible, écrire convenablement une lettre et compter combien il lui fallait de dollars pour son entretien pendant une année, il en savait assez.

"Je suis de cet avis, moi aussi : je ne vois pas l'utilité de toutes ces histoires, de tous ces examens, et tenez, je crois qu'après que nous nous serons donné beaucoup de mal et que nous nous serons cassé la tête pendant une semaine, on jettera au feu la moitié de ce que nous aurons écrit sans jamais l'envoyer au Centenaire. Et si on l'y envoie, qui est-ce qui ira voir ? Personne. Les grandes personnes ne font pas attention à des enfants.

"Cela me met tout à fait hors de moi. Sous prétexte que nous sommes des enfants, on nous impose et on nous fait faire des choses que nous ne savons pas faire. Et ma maîtresse aussi. Elle dit que je puis écrire une composition, et je sais bien que je ne le puis pas ; cela me révolte au dernier point, et je vais écrire d'une manière révoltante aussi, car elle m'a dit que je pourrais écrire tout ce que je voudrais et dire au gens ma façon de penser si je le voulais. Eh bien, moi, façon de penser, la voici : on ne pourra pas trouver une composition écrite il y a cent ans pour la comparer avec les

(1) Page 135.



nôtres, parce que, il y a cent ans, on avait trop de bon sens pour demander aux enfants d'écrire des compositions. Je sais ce qu'on en fera (si l'on ne s'en sert pas pour allumer le feu) : on les comparera avec quelques-uns des écrits de ces braves gens d'il y a cent ans qui savaient écrire des choses sages, et ce sera du propre ! Je voudrais que quelques-uns de ces braves gens existassent maintenant. Je veux dire des gens comme Thomas Jefferson, Richard Henry Lee, Patrick Henry, John Adams et Henry Clay, et d'autres comme eux ; ils ne demanderaient pas à de petites colères de donner ans d'écrire des compositions pour le Centenaire !

« Oh ! c'est affreux ! ou nous surmené, nous mourrons à la peine ! Environ douze récitation (1) par jour, et il faut ensuite s'occuper des affaires de la maison, lire les journaux, suivre la mode, regarder des manifestations (2) et cent autres choses que les enfants d'il y a cent ans n'avaient pas à faire. Comment pouvons-nous écrire des compositions et nous occuper de tout cela ?

« Et dire que nous sommes ici dans la salle de classe, et que c'est aujourd'hui le lendemain de Mardi-Gras ! Je me demande quel est l'enfant qui, il y a cent ans, aurait pu écrire une composition ou songer à rien de semblable pendant une semaine, après avoir vu Moïse et les roseaux comme nous les avons vus hier soir. Je suis trop occupée à penser à toutes ces choses pour en écrire plus long ; et si quelqu'un pouvait écrire une composition le lendemain du jour où il a vu ce spectacle, il y a une personne qui ne le pourrait pas, et cette personne c'est

JULIA K.

« Nouvelle-Orléans (Louisiane.) — Ecole de McDonogh, rue Laugel (3). »

Mlle Cora M. G., malgré ses quatorze ans, ne pense pas autrement que la jeune Julia.

« Le peuple, de "l'Atlantique au Pacifique" attend le "Gente nant", écrit-elle, mais non pas pour regarder ces cahiers d'écoles. Les élèves ont fait des efforts héroïques pour dissuader les maîtres de les envoyer à Philadelphie, mais en vain. D'abord, qui les regardera ? L'écho répondit : qui ? Les maîtres ne sont pas d'accord avec l'écho, et ils disent : tout le monde. Alors je plains ce tout le monde. Je prédis que dans deux ans d'ici nos cahiers nous reviendront aussi exempts de toute marque de doigts qu'il le sont aujourd'hui et aussi couverts de poussière que... le plancher de notre école.

N'en déplaise à ces demoiselles, leurs devoirs leur reviendront, exempts de marque de doigt, je l'espère, mais non point couverts de poussière..... comme le plancher de leur école. Ils ont été, on le voit, lus avec soin, au moins par les délégués français, et si ce Journal franchit jamais l'Atlantique, Mlles Julia et Cora seront certainement bien surprises de s'être aussi étrangement trompées sur l'avenir de leurs compositions.

A. J.

(à continuer)

**Le verre incassable.**—Plusieurs membres de la presse de New-York, parmi lesquels M. William Cullen Bryant, ont visité avant hier l'établissement de South Brooklyn affecté à la solidification du verre d'après le système La Bastie. Nous trouvons dans le *Post* les réflexions suivantes à ce sujet :

« Le procédé de solidifier le verre de façon à le rendre comparativement difficile à casser—car c'est ainsi que l'invention doit être caractérisée—est en pleine opération dans la verrerie La Bastie à Brooklyn, Van Brunt et Delavan streets. Le procédé est une découverte française, et les travaux se font sous la direction de M. La Chapelle, compatriote de l'inventeur, M. La Bastie. Dans un bâtiment spacieux et à toiture élevée sont plusieurs fourneaux dans lesquels les verres de lampes et les globes pour locomotives et cars urbains sont façonnés avec les ingrédients entrant dans la composition du verre, dont le principal est du sable du Maryland de la qualité la plus pure et la plus fine qu'il y ait au monde, du pur silice sans trace métallique. Quand on a obtenu la forme voulue, l'article, quel qu'il soit, est chauffé à blanc dans un fourneau spécial, puis plongé dans un bain de "paraffine." Le bain se compose primitivement d'un mélange de paraffine et huile de lin, mais on a reconnu que la paraffine ou suif produit le même effet. A sa sortie du bain le verre est enduit d'une épaisse couche d'huile durcie, et dès qu'il est suffisamment refroidi il passe entre les mains d'un groupe de laveuses qui le nettoient à l'intérieur et à l'extérieur. Après cette opération, il est prêt. On peut le

manier sans danger de le casser, ou, plus exactement, le danger est amoindri dans la proportion de six à huit pour un. En d'autres termes, de six à huit verres de lampes ordinaires, faits de verre commun, se casseraient dans le même temps qu'il ne s'en cassera qu'un seul, s'il est solidifié par le procédé La Bastie. Il n'est pas de matériel d'ameublement plus beau que le verre, à ne considérer que son éclat et sa pureté de toute tache, mais son grand défaut consiste dans son excessive fragilité. Ce défaut est enlevé dans une grande mesure par le nouveau procédé, et il le sera peut-être à un degré plus considérable encore par des perfectionnements ultérieurs de cette méthode. Ce verre a son emploi indiqué dans les toitures vitrées. Un fort orage de grêle brise les toits des serres chaudes, mais le verre traité par la méthode La Bastie résisterait à la chute de grêlons aussi ou plus gros qu'un poing d'homme. L'invention est en voie rapide de s'employer pour les verres de lampes, dont il arrive d'importantes commandes de San Francisco et autres villes lointaines. »

—M. Netter envoie à l'Académie des Sciences une réclamation au sujet de la découverte de Boll. M. Boll a trouvé dernièrement que la rétine au lieu d'être décolorée, comme on le pensait, présente au contraire une magnifique teinte pourpre que la lumière du soleil finit par faire disparaître. Quand un animal est resté dans l'obscurité un certain temps, la rétine est toujours pourpre. Fait curieux, elle est absolument comparable à une plaque photographique. La lumière, en décomposant les sels d'argent de la plaque impressionnable, fait noircir les points atteints par les rayons lumineux. De même sur la rétine, la lumière fait blanchir la teinte pourpre, et les dessins qui apparaissent en noir sur la plaque daguerrienne se marquent en blanc sur fond rouge au fond de l'œil.

Des expériences très-intéressantes ont été faites tout récemment par M. Kühna, d'Heidelberg, desquelles il résulte que l'image d'un objet quelconque peut très bien se peindre sur la rétine d'un animal mort. On expose par exemple un lapin que l'on vient de tuer à la lumière, en braquant l'œil de l'animal, comme celui d'un objectif photographique, devant l'objet à reproduire, et après quelques minutes d'exposition on décépote l'animal, en retire l'œil et on le plonge dans une solution d'alun. Le lendemain en levant la rétine avec précaution, on voit très-bien au microscope, admirablement reproduit, l'objet placé devant l'œil de l'animal. Avec les yeux de bœuf, l'image est assez grande pour qu'on la voit sans appareil grossissant.

Toutes les expériences faites depuis quelques mois ne sont, en somme, qu'une conséquence de la découverte de Boll, à savoir que la rétine est pourpre et que la coloration est détruite par la lumière.

Dans l'état normal de la vision, la coloration est à tout instant détruite et elle renaît sans cesse. Les tissus enveloppes de la rétine, la choroïde peut être, semblent sécréter la coloration rouge ; ce qui est certain, c'est que pendant la vie la coloration se reproduit toujours, tandis qu'après la mort la teinte pourpre détruite par la lumière ne réapparaît plus.

L'œil peut être considéré comme un véritable laboratoire de photographie. La plaque est sans cesse prête à recevoir l'impression ; puis, quand le dessin s'est imprimé, la coloration se fait de nouveau, détruit la précédente image et permet l'impression d'un nouveau dessin. C'est assurément un mécanisme extrêmement curieux qui échappait hier encore aux physiologistes.

—Il est de nouveau question d'ouvrir un canal entre la mer Noire et la mer Caspienne. Un ingénieur américain, M. Spalding, vient de présenter au gouvernement russe des plans qui indiquent la manière dont pourrait s'opérer l'union des deux mers.

La mer Caspienne, dit cet ingénieur, occupe les parties les plus basses d'un vaste bassin situé au sud de l'empire russe, au milieu des terres qui séparent l'Europe de l'Asie, et dont le niveau est déprimé en dessous de celui de l'Océan. Les deux grands fleuves Oural et Volga, grossis de nombreux tributaires, viennent s'y déverser.

L'effet de l'apport des sédiments charriés par l'eau de ces fleuves a été de réduire à la longue les dimensions de la mer Caspienne et d'en élever les fonds. De très-grandes nires sont devenues ainsi innavigables, et, en raison de la diminution des espaces d'eau disponibles pour l'évaporation, les régions avoisinantes sont devenues stériles.

Par suite de l'action continue de ces mêmes effets, la mer Caspienne disparaîtra un jour, et un vaste désert se formera dans cette partie de l'empire russe, tandis qu'un changement

(1) Ce mot ne se prend pas seulement dans le sens de récitation des leçons apprises par cœur, mais en général de toute interrogation, révision ou examen sur les matières de l'enseignement.

(2) Processions politiques, fréquentes surtout à l'époque des élections.

(3) Page 136.



climatérique s'ensuira et influera même sur les pays environnants.

Afin d'arrêter cette lente mais certaine transformation, et pour assurer à ces régions des avantages commerciaux et politiques, l'ingénieur américain propose de faire communiquer la mer Caspienne avec la mer Noire au moyen d'une tranchée de 266 kilomètres de longueur.

La différence de niveau des deux mers donnerait lieu à une chasser puissante qui serait utilisée pour la formation économique d'un long et profond canal de communication par l'affouillement convenablement réglé de la tranchée primitive. On établirait également une communication entre le Don et le Volga; ce qui hâterait le remplissage de la mer Caspienne et contribuerait considérablement à la prospérité de toute cette région.

## ANNONCES

**Aux Commissaires d'Écoles pour la reprise des Cours Élémentaires.**

PREMIÈRE MISE EN VENTE

DES INTÉRESSANTS

## LIVRES DE LECTURE

DE

M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. forme in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES sont en vente.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE À BIEN LIRE— nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE À L'USAGE DES ÉCOLES. Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique. Cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et une partie des États-Unis. TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriés, collés sur toile, vernis et montés sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$1.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné la doz. \$1.20.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, préparée d'après la méthode de L. C. Michel, pour les écoles élémentaires; par MONTPETIT et MARQUETTE; vol. format in-18 de 36 pages, illustré de 62 gravures, broché, couverture imprimée; livre de l'Érève, la doz. \$0.40.

LE MÊME; livre du maître; chaque \$0.10.

TABLEAUX DE LA MÉTHODE DE LECTURE de L. C. MICHEL, en rapport avec la méthode préparée par MONTPETIT et MARQUETTE. 2 tableaux in-folio, la doz. \$0.50.

LES MÊMES collés sur 10 cartons, la doz. \$0.20.

En vente chez

**J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires,**

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

## DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un *Fac-Simile* de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1<sup>er</sup> Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

P. X. VALADÉ, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.